

DOCUMENTATION TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION

NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT

SÛR

(traduction)

5. Éléments en acier et en aluminium et kits de construction
5.13. Pergola SB350

NOM DU PRODUIT:

**CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
PERGOLA SB350**

DÉNOMINATION DU FABRICANT DU PRODUIT:

- Nom du constructeur:
SELT Sp. z o. o.
KRS 0000589791, capital social: 64 000 000 PLN
NIP: 7543103311, REGON: 363154414, BDO no 000009177
- Siège social du constructeur:
45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A
- Coordonnées:
Tél: +48 534 598 065
- Site Internet
www.selt.com
- Adresse e-mail:
kontakt@selt.com

MARQUAGE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT:

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

LA PRÉSENTE DOCUMENTATION TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION :

- est valable à compter du 1 décembre 2023
- est applicable pour les versions des produits indiqués ci-dessus

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	4
1.1	INDICATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT.....	4
1.2	LÉGENDES DES SYMBOLES ET MARQUES.....	4
1.3	TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS.....	5
1.4	OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION.....	6
2	INFORMATION TECHNIQUE RELATIVE AU PRODUIT.....	7
2.1	PARAMÈTRES TECHNIQUES :.....	7
2.2	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT.....	9
3	TRANSPORT ET STOCKAGE DE MARCHANDISE.....	9
3.1	COMPLÉTUDE ET ÉTAT QUALITATIF DE LA LIVRAISON.....	9
3.2	CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT.....	10
3.3	DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.....	10
4	INSTALLATION DU PRODUIT.....	11
4.1	EXIGENCES GÉNÉRALES D'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ.....	11
4.2	wysokości EXIGENCES CONCERNANT UNE INSTALLATION DU PRODUIT EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ.....	11
4.3	PRÉPARATION À L'INSTALLATION.....	11
4.4	CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSTALLATION DU PRODUIT.....	12
4.5	OUTILS DE MONTAGE.....	13
4.6	ASSEMBLAGE.....	15
4.6.1	ASSEMBLAGE DE LA CONSTRUCTION DE LA PERGOLA.....	18
4.6.2	MONTAGE DES LAMES.....	22
4.6.3	INSTALLATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE.....	26
4.6.4	MontaGE DES CACHES.....	27
4.6.5	MontaGE DES CACHES.....	27
4.7	DIRECTIVES POUR LES FONDATIONS.....	28
5	EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT.....	30
5.1	EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.....	30
5.2	EXIGENCES DE SÉCURITÉ ASSOCIÉES AUX CONDITIONS ET LIEUX SPÉCIFIQUES D'UTILISATION DU PRODUIT.....	31
5.3	EXIGENCES PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE CHARGE DE NEIGE.....	31
5.4	SÉCURITÉ D'EXPLOITATION.....	32
5.5	RACCORDEMENT À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE.....	33
5.6	CONTRÔLE.....	36
5.7	MISE EN MARCHÉ ET RÉGLAGE.....	37
5.8	UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME.....	38
6	UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME.....	40
6.1	UTILISATION DU SYSTÈME CONFORMÉMENT À SA DESTINATION.....	40
6.2	INSTRUCTION POUR LES PERSONNES NON PROFESSIONNELLES.....	40
6.3	RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS.....	41
6.4	RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS.....	42
7	RÉCLAMATIONS / DÉFAUTS TECHNIQUES.....	43
7.1	RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT).....	43
7.2	DÉFAUTS TECHNIQUES.....	43
8	DÉMONTAGE / VALORISATION / ÉLIMINATION DU PRODUIT.....	44
9	MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT PAR MARQUE CE.....	44
9.1	CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC NORME CE.....	44
9.2	INFORMATIONS JOINTES AU MARQUAGE CE.....	45
10	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE.....	46
10.1	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE.....	46
	ATTACHEMENT NO 1 (NOTICE DU MOTEUR 24vdc).....	47

1 INTRODUCTION

1.1 INDICATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT


Le produit a été fabriqué d'après les dernières connaissances technologiques dans le domaine de la construction et des technologies de fabrication et répond aux exigences de sécurité conformément aux normes suivantes.








No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Exécution de construction en acier et en aluminium Partie 1: Principes d'évaluation de la conformité des composants structuraux	EN 1090-1:2009 +A1:2011	PN-EN 1090-1+A1:2012
2	Fermetures et stores vénitiens extérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13659:2015	PN-EN 13659:2015
3	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 relative aux produits de construction (J.O. polonais 2020 pos. 215) avec les modifications
4	Exigences essentielles relatives aux machines	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 octobre 2008 J.O. polonais 2008 no 199 pos.1228) avec les modifications
5	Directive basse tension (LVD)	Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du ministre du Développement du 2 juin 2016 sur les exigences relatives aux équipements électriques (J.O. de 2016, pos. 806) Loi du 13/06/2019 relative au système d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché (J.O. de 2019, pos. 544), avec les modifications
6	Directive compatibilité électromagnétique (CEM)	Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil	Loi du 13 avril 2007 relative à la compatibilité électromagnétique (J.O. du 2019, point 2388) Loi du 13/06/2019 relative au système d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché (J.O. de 2019, pos. 544), avec les modifications

Documents connexes: Déclaration des Performance attestant la conformité aux EN 1090-1:2009 +A1:2011, Déclaration de Performance attestane la conformité aux EN 13659 :2015 et manuel d'installation, notice d'emploi des moteurs et de commande.

1.2 LÉGENDES DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) indiquent des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
	INFORMATION	<p>Veillez lire la notice d'utilisation avant d'utiliser le produit.</p> <p>Le respect de la notice d'utilisation est une condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonctionnement sans défaillance du produit, - utilisation conforme à sa destination - acceptation de la réclamation pour défaut du produit <p>Conservez la notice pour la sécurité des personnes.</p>

	INFORMATION	Aucune conséquence nocive ou dangereuse pour les personnes ou les objets.
	ATTENTION!	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Absence de risque pour les personnes.
	ATTENTION!	Ce symbole désigne toutes les informations de sécurité dont le non-respect peut mettre en danger la vie ou la santé des personnes. Menace pour la santé ou la vie Risque: risque de blessures graves ou mortelles. Fonctionnement dangereux pouvant entraîner des blessures ou endommager le produit.
	AVERTISSEMENT!	Danger pour la santé ou la vie par électrocution.
	DANGER!	Risque d'écrasement des mains.
	AVERTISSEMENT!	Risque de blessure à la tête.
	ENVIRONNEMENT	Marquage des équipements électriques ou électroniques soumis à la collecte de déchets aux points désignés.

1.3 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

La terminologie et les définitions utilisées dans la présente documentation signifient:

Produit: PERGOLA SB350

Le système Pergola SB350 est fait des profilés en aluminium laqués en poudre et d'éléments en acier inoxydable. La structure du toit est faite de lames d'aluminium mobiles. Il y a la possibilité de changer l'angle d'inclinaison des lames. La structure du produit est proposée en standard dans la couleur spécifiée par le fabricant.
Le kit comprend: deux barres longitudinales (d'entraînement et de palier), deux barres transversales (avant et arrière), gouttières, poteaux, pieds, supports muraux, toit mobile composé des lames en aluminium, brin avec les tiges cachés et moteur incorporé dans une barre.

Toit mobile:

Le toit est constitué de lames fixées à des barres traverses avec la possibilité de changement de l'angle d'inclinaison. Les lames sont mises en marche par un mécanisme alimenté par un moteur électrique.

Lames: Une partie du produit, faite de profils en aluminium extrudé avec un aspect esthétique. La forme de la lame assure l'évacuation de l'eau de pluie du toit dans les hypothèses de conception (por.point 2.2) et une protection contre le rayonnement solaire. (por.point 2.2)

VERSIONS D'EXÉCUTION :

Autoportante - Structure autoportante incorporant un seul module de toit mobile soutenu par quatre poteaux d'angle. Tous les modules ont une fonction de drainage de l'eau.

1.4 OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

L'objet de cette documentation font les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o.
La documentation concerne tous les types de **PERGOLA SB350**



La notice d'utilisation et de fonctionnement sûr y compris la notice d'emploi des moteurs doivent être transmises à l'utilisateur final.

L'INSTRUCTION D'ASSEMBLAGE GRAPHIQUE EST UN DOCUMENT SÉPARÉ.

Elle est nécessaire pour assembler le produit correctement et en toute sécurité.

**INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
AVERTISSEMENT – MISE EN PRATIQUE DE LA PRÉSENTE NOTICE EST IMPORTANTE POUR LA
SÉCURITÉ DES PERSONNES.
CONSERVEZ CETTE NOTICE**

La documentation fait partie de la livraison du produit et doit être conservée à proximité de celle-ci.

La documentation contient

- des recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit
- des recommandations importantes pour le transport et le stockage,
- des conseils dont le respect permettra un fonctionnement à long terme et sans défaillance du produit

SELT Sp. z o.o. n'est pas responsable de tout dommage résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

Afin d'améliorer encore le produit, SELT Sp. z o.o. se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en conservant les paramètres techniques essentiels, seront jugées souhaitables pour améliorer la qualité de la manipulation du produit et la sécurité d'utilisation.

Les droits d'auteur pour cette documentation restent en possession de l'entreprise SELT avec le siège à Opole. La documentation ne pourra pas être utilisée, soit totalement, soit partiellement sans autorisation à des fins concurrentielles ni la mettre à la disposition de tiers.

2 INFORMATION TECHNIQUE RELATIVE AU PRODUIT

La spécification technique disponible après la connexion au site internet www.selt.com

2.1 PARAMÈTRES TECHNIQUES :

Pergola SB350 - autoportante

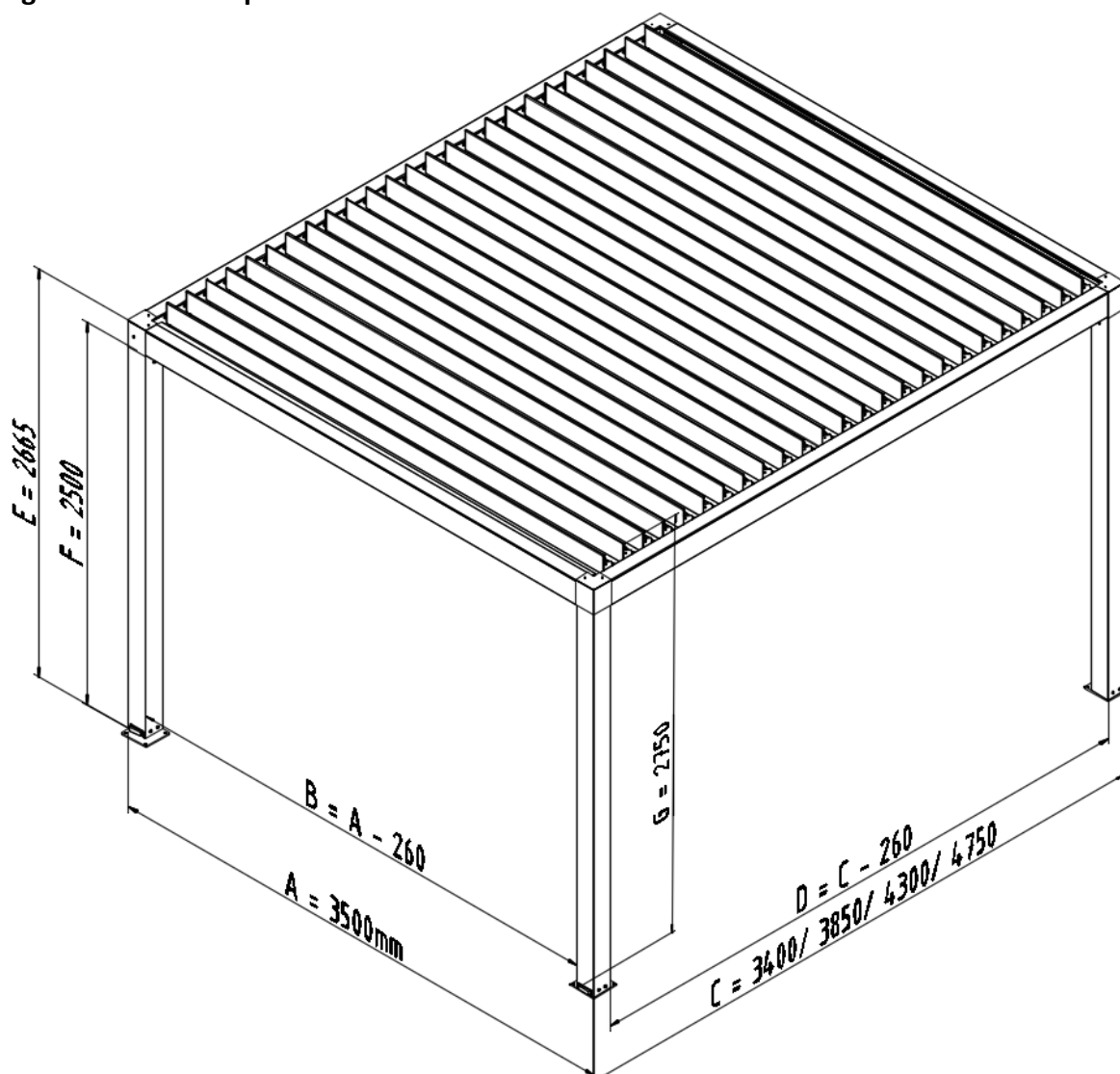


Fig. 1. Pergola SB350 autoportante – Dimensions hors tout: **A** – largeur fixe, **C** – longueur (4 dimensions disponibles), **E** – hauteur du cadre (2665 mm), **F** – passage libre sous la bare, **G** – hauteur maximale de position du mécanisme de changement de l'angle des lames (~2750 mm).

Dimensions du module du système :	Largeur*	Projection*	Hauteur*	Hauteur dans le passage libre*
Construction porteuse	3500 mm (fixe)	3400 ou 3850 ou 4300 ou 4750 mm	Jusqu'à 2750 mm** (**-avec les lames ouvertes)	2500mm (fixe)
Espacement axial des lames de toit	150 mm			
Écart des fixations des embouts de la lame (baisse transversale de l'axe d'une lame)	Sans			
Utilisation / exploitation				
Température ambiante (min/max)	+5 à +40°C (ouverture/fermeture du toit mobile)			
Humidité d'air (max)	90% sans condensation de la vapeur (ouverture/fermeture des lames)			
Actionneurs (types d'actionneurs):	Moteur linéaire Le moteur peut être commandé par une radiocommande externe.			
Raccordement électrique	câble d'alimentation d'environ 4 m de long (après l'installation, le câble doit être correctement sécurisé).			
Commande électrique - moteur avec paramètres suivants:				
Type de moteur	Moteur 24V DC			
- tensions d'alimentation	24 V DC			
- puissance	43 W			
- consommation de courant	1,8 A			
- degré de protection	IP 67			
- durée de fonctionnement continu	Jusqu'à 2 min (en fonction de température ambiante)			
- course, force axiale	max 250 mm, force d'extension 600N			
- vitesse de déplacement du piston	environ 10,5 mm/s			
- température de travail (min/max)	-20°C jusqu'à +60°C			
Installation:				
Application	Externe			
Lieu d'installation	Au substrat porteur			
Dérivation de l'eau:	Pour les 4 poteaux avec la possibilité de bloquer dans chaque gouttière un drain vers le poteau (ce qui réduit la capacité de drainage).			

* - les tolérances des dimensions extérieures sont de +/- 10 mm.

Les données détaillées sur les caractéristiques des différents moteurs sont disponibles sur les sites des fabricants de moteurs et sur le site:

www.selt.com → NOS PRODUITS → AUTOMATISMES

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o. ont d'excellentes performances techniques et utilitaires.

Liste des types de produits:

- autoportant,
- installées à l'extérieur du bâtiment, actionnées au moyen de l'actionneur électromécanique connecté au système de commande,

Ces produits présentent les caractéristiques suivantes:

- Le toit mobile (lames) actionné électriquement, destiné à la protection contre le soleil et la pluie (selon les paramètres du produit et son emplacement)
- Utilisation autorisée du produit à l'extérieur conformément aux paramètres du produit.
- L'emplacement, la méthode de finition de l'installation et des joints utilisés, ainsi que les conditions météorologiques extrêmes ont un impact majeur sur l'étanchéité du produit.
- Les lames mobiles de toit permettent de réguler l'accès au soleil.
- Moteur et mécanisme d'entraînement cachés.
- La chambre supérieure des poutres, fermée par une révision, permet de distribuer le câblage.
- L'application et l'utilisation du produit doivent se faire dans les limites de la taille limitée par la troisième classe de vent selon la norme EN 13659) et/ou la charge de neige maximale.
- La mise en marche de la rotation des lames en cas de chute de neige, de verglas ou de présence de neige ou de glace sur le toit, ainsi que l'utilisation en dehors des plages de température spécifiées dans les instructions, ne sont pas autorisées et peuvent entraîner des dommages au produit, voire des blessures corporelles ou la mort.
- Ne dégagent pas de substances toxiques pendant le fonctionnement.
- L'émission sonore générée par un produit à commande électromécanique (associée au mouvement des pièces mobiles générée par un moteur électrique en cours de fonctionnement) n'est pas considérée comme un danger significatif et est une question de confort.
- Les moteurs ont un degré de protection de l'enveloppe IP 67.
- La construction du produit et de l'entraînement permet un arrêt sûr des lames dans n'importe quelle position dans la zone de travail.
- Le mouvement de rotation des lames peut être activé par un interrupteur manuel ou télécommandé.
- Les différences de l'angle de fermeture des lames du toit mobile peuvent être d'environ 2 ° C et sont par nature inhérentes au système en raison de tolérances technologiques et de fabrication des éléments.
- Le mouvement rotatif des lames peut être activé par un interrupteur manuel ou par une télécommande.
- Les protecteurs pour les éléments mobiles ont été conçus et fabriqués de manière à assurer la sécurité des opérateurs, à condition qu'ils soient correctement utilisés.
- Sur le produit peut se former de la condensation, en particulier sur le fond, et de l'eau peut s'écouler ou s'égoutter.
- Imperméabilité, évacuation d'eau esthétique à travers la gouttière intégrée et les poteaux avec les trous de dérivation.
- Le drainage se fait vers deux gouttières et tous les poteaux, possibilité de blocage d'un drain par gouttière.
- La capacité de drainage maximale permet d'évacuer la pluie jusqu'à 0,05 l/s/m² avec une durée maximale de 5,3 minutes (avec 4 trous de drainage).
- Utilisation autorisée pour la protection contre la neige (jusqu'à un niveau de 30 kg/m²) - en tant que couche régulière de hauteur uniforme

3 TRANSPORT ET STOCKAGE DE MARCHANDISE

3.1 COMPLÉTUDE ET ÉTAT QUALITATIF DE LA LIVRAISON

Les produits de SELT Sp. zoo. sont compatibles avec la technologie de leur production. Les incompatibilités doivent être immédiatement signalées au chauffeur / magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le document WZ (bon de sortie du stock) sous peine de perdre des prétentions à cet égard, de plus, un protocole décrivant ces objections ou commentaires doit être établi avec le conducteur.

A réception, tout d'abord, les dommages mécaniques, rayures, fissures, etc. doivent être signalés, ainsi que les réserves quantitatives, sous peine de les juger inexistantes. Les vices cachés doivent être signalés conformément aux termes de la garantie.

3.2 CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- Le produit est pré-emballé dans un emballage en carton pour le protéger contre les dommages pendant le stockage, le transport et son déplacement vers le lieu de l'assemblage final,
- Pendant le transport/stockage les produits doivent être placés conformément aux flèches sur l'emballage du produit,
- Ne pas stocker les produits dans un nombre de couches supérieur à 2 en raison de la possibilité d'écrasement de l'emballage, ce qui peut entraîner des dommages permanents au produit,
- L'emballage du produit ne doit pas être surchargé par d'autres articles,
- Les produits mis sur le moyen de transport doivent être protégés contre leur déplacement et dommages pendant le transport (par exemple, entretoises, sangles de sécurité, etc.),
- Pendant le transport, les produits doivent être protégés contre les chutes de pluie et de neige,
- Les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés contre les conditions météorologiques défavorables (soleil, pluie, etc.),
- Si la masse du produit dépasse 25 kg, son transfert vers le lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3 DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT



Avant d'installer et d'utiliser le produit, lisez attentivement la documentation technique et opérationnelle disponible sur le site <http://www.selt.com/doc-pl>

4 INSTALLATION DU PRODUIT

Ce chapitre contient les exigences générales pour l'installation du produit.



Note : Les instructions d'assemblage graphique sont un document séparé nécessaire à l'assemblage et à l'utilisation corrects et sûrs du produit.

Une installation correcte est une condition nécessaire pour le bon fonctionnement du produit.

SELT Sp. z o.o. recommande de recourir à des équipes de montage spécialisées, ce qui garantit à l'Acheteur la réalisation d'une installation correcte.

4.1 EXIGENCES GÉNÉRALES D'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Il faut respecter les règles générales de l'art en matière de construction
- il faut respecter les normes de sécurité obligatoires, en particulier en ce qui concerne la sécurité du travail avec les équipements électriques et les travaux en hauteur,
- le produit doit être fixé mécaniquement les mousses, adhésifs ou matériaux similaires doivent être utilisés conformément aux recommandations de leurs fabricants, en tenant compte de la spécificité du produit
- le soubassement auquel sont fixés les supports doit être une structure sûre avec des paramètres appropriés
- avant de procéder à l'assemblage, enlevez tous les fils électriques inutiles de la zone d'installation et vérifiez le tracé des installations souterraines dans les points de fixation pour éviter leur endommagement ainsi que marquez le lieu d'installation et utilisez des mesures de protection appropriées pour protéger les personnes.

Tableau d'informations sur le substrat sur lequel la sous-construction doit être montée

Le produit doit être monté sur un substrat avec des paramètres appropriés ou une sous-construction avec des paramètres appropriés.

Les exigences ci-dessus relatives au substrat et à la sous-construction nécessitent une évaluation spécialisée et sont à la charge de l'investisseur et de l'entrepreneur.

Une méthode d'installation autre que celle suggérée par SELT est possible, à condition que les connaissances du bâtiment et les exigences de sécurité soient respectées. Dans tous les cas, cela nécessite des connaissances spécialisées et se fait aux risques de l'investisseur ou de l'entrepreneur.

Il est recommandé de prendre des dispositions ci-dessus avec un concepteur autorisé.

4.2 EXIGENCES CONCERNANT UNE INSTALLATION DU PRODUIT EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ



Vu la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, l'assemblage du produit appartient à des travaux particulièrement dangereux, car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, en particulier des chutes de hauteur.

L'obligation d'assurer l'élaboration d'un plan de santé et de sécurité lors du montage incombe à l'installateur (ci-après l'installateur) ou à la commande de ces travaux (ci-après l'investisseur).

L'investisseur / installateur doit définir les exigences détaillées en matière de santé et de sécurité lors de l'exécution de travaux en hauteur, et en particulier s'assurer:

- supervision directe de leur exécution par la personne désignée à cet effet (par exemple : maître d'oeuvre, chef d'équipe)
- mesures de sécurité appropriées, en particulier l'équipement de protection contre les chutes de hauteur,
- instruction détaillée pour les employés travaillant en hauteur.

Les travaux à des hauteurs supérieures à 2 m, qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes, doivent être réalisés par au moins 2 personnes.

Les travaux en hauteur doivent être organisés et réalisés de manière à ne pas forcer les employés à se pencher hors du garde-corps ou du contour d'un dispositif sur lequel ils se trouvent.

L'Acheteur est tenu de veiller à ce que l'accès aux lieux d'exécution des travaux en hauteur aient seulement des personnes autorisées et correctement informées.

Les inspecteurs des services de santé et de sécurité doivent informer les employés, qui se trouvent ou peuvent se trouver dans la zone d'exécution de ces travaux ou à proximité de cette zone, sur les travaux effectués en hauteur et sur les mesures de sécurité nécessaires à utiliser pendant ces travaux.

4.3 PRÉPARATION À L'INSTALLATION

- déballez le produit et vérifiez s'il y a tous les éléments nécessaires pour l'installer,
- avant l'installation, assurez-vous que le support a une capacité portante suffisante permettant l'installation et qu'est en état de fonctionner en toute sécurité.



Attention : L'achat et la sélection des vis, des chevilles et des vis reliant le système et la structure d'ouvrage appartient au système de l'Acheteur du système.

4.4 CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSTALLATION DU PRODUIT

- pergola SB350 est une couverture ouverte de terrasse extérieure. L'équipement sous la pergola doit être destiné à une utilisation extérieure,
- pour l'exécution sécurisée de l'installation de la construction portant 3 personnes sont nécessaires
- installation incorrecte ou des erreurs lors de l'installation peuvent avoir des conséquences graves sur le fonctionnement du produit,
- avant de commencer l'installation, vérifiez que l'espace d'installation est libre d'obstacles, y compris des personnes et des choses, et assurez-vous que le site d'installation et la zone adjacente sont correctement marqués et sécurisés,
- éléments d'ancrage destinés au montage mural du produit ou sur un support portant ne sont pas inclus car ils doivent être choisis individuellement par l'installateur en fonction du matériau auquel ils doivent être fixés (il est recommandé de prendre des dispositions avec un concepteur autorisé),
- le substrat / sous-structure doit être porteur et adapté pour transférer les efforts résultant de l'ancrage du produit et lors de son utilisation,
- Selt n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'éléments d'ancrage trop faibles ou la fixation dans un support de capacité portante trop faible,
- produit doit être protégé contre les salissures (par exemple: mortier, mousse de montage, silicone) qui peuvent l'endommager,
- s'il est nécessaire d'utiliser de la mousse de polyuréthane, du silicone ou d'autres moyens, il est absolument nécessaire de suivre les recommandations indiquées sur l'emballage par des fabricants



Une mauvaise installation peut conduire à des situations dangereuses pour l'utilisateur.

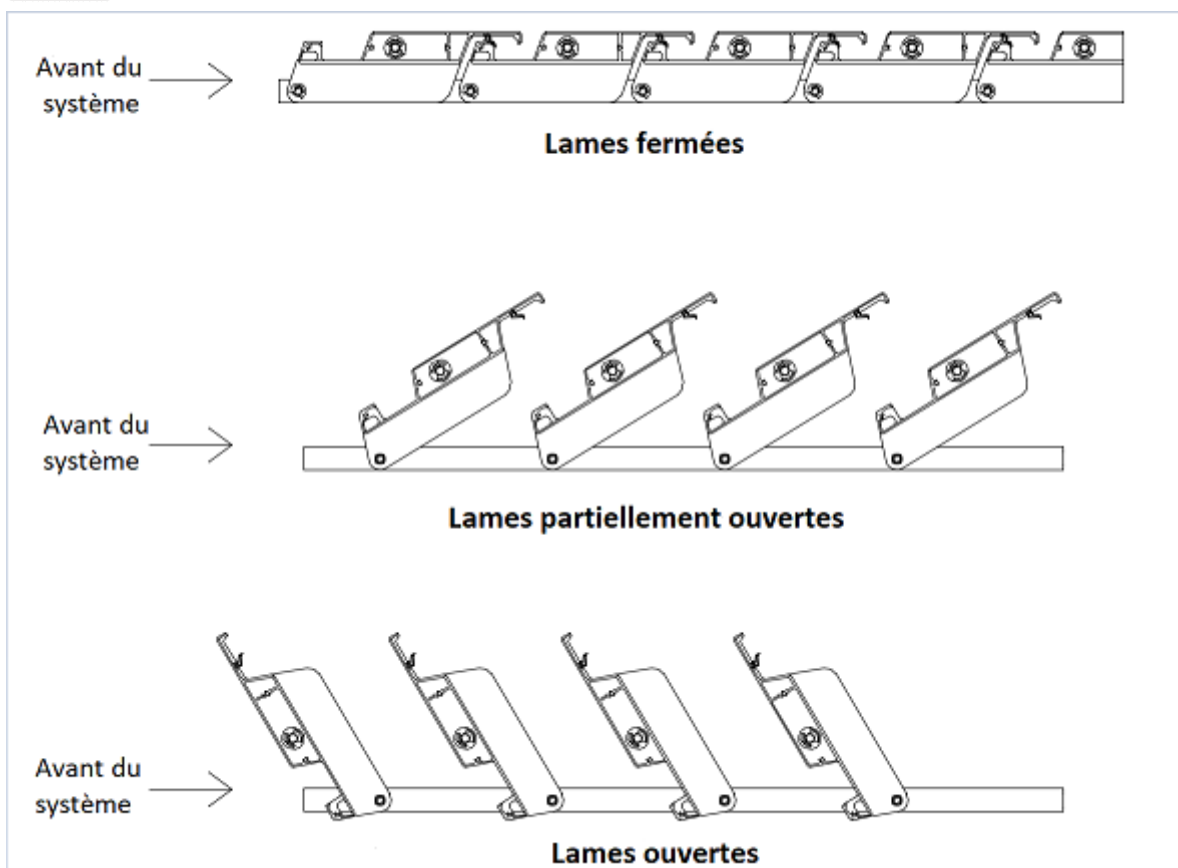


Fig. 2. Réglage standard du sens d'ouverture des lames pour la Pergola SB350

Les dessins sont à titre d'illustration uniquement et ne représentent pas toutes les caractéristiques du produit, entre autres liés à l'utilisation de joints.

Seulement le mastic suivant doit être utilisé pour le scellement : **FIX ALL CRYSTAL** de Soudal ou un produit aux propriétés équivalentes.



Données techniques (selon le fabricant du produit d'étanchéité) :

- cohérence	Coller	Allongement après rupture	350% (ISO 37)
- temps de formation de l'épiderme	environ 4 min. (à 23stC/ 50% RH)	Déformation admissible	+/-20% (ISO 11600)
- vitesse de durcissement	Environ 4 mm/24h (à 23°C/ 50% RH)	Résistance thermique (après durcissement)	de -40°C à +90°C
- densité relative	1,05 g/cm ³	Module de flexibilité	0,6 N/mm ² (ISO 37)
- dureté (Shore A)	38 +/- 5	Contrainte maximale	1,8 N/mm ² (ISO 37)
Retour flexible	>75% (ISO 7389)	Température d'application	de +5°C à +35°C

4.5 OUTILS DE MONTAGE



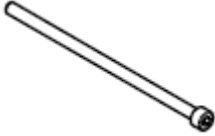

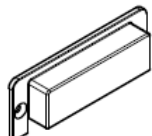


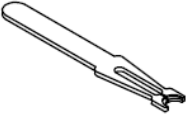
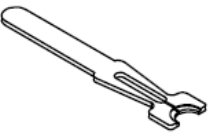




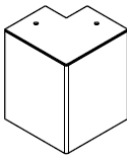


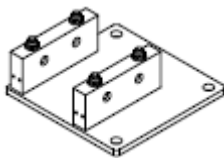
La notice d'installation, d'utilisation et de fonctionnement sûr disponible après la connexion au site Internet www.selt.com

Liste:

- forets pour métal et béton,
- perceuse à percussion,
- goujons (hors kit SELT)
- échelle x2
- double mètre ,
- marteau
- crayon/marqueur,
- niveau,
- clés plates,
- clés Allen,
- tournevis avec jeu d'embouts
- pistolet à silicone

De plus, les personnes qui assemblent le produit doivent être équipées d'équipements de protection individuelle appropriés (tels que des vêtements de protection, des gants, un casque, des lunettes de sécurité et autres en fonction des conditions individuelles, telles que la protection en hauteur).

Accessoires ajoutés au produit (dans le paquet 2) :

pos.3 	pos.5 	pos.13 	rondelle 	pos.4 	Pos.16 
ISO 10642 M8x20 – 16 pcs.	ISO 10642 M4x12 – 8 pcs.	ISO 4762 M8x170 – 8 pcs.	DIN 125 8,4 – 8 pcs.	Couvercle du drain – 4 pcs.	Manchon de vidange – 4 pcs.
	pos.22 	pos.19 	pos.24 (temporairement) 	pos.24 	
Embout de vidange – 2 pcs.	Clé de montage – 7 – 1 pcs.	Clé de montage – 10 – 1 pcs.	ISO 10642 M6x12 – 2 pcs.	ISO 4017 M6-12 – 2 pcs.	
pos.33 	pos.25 	pos.32 	pos.9 		pos.1 

ISO 7050 ST2,9x13 – 8 pcs.	DIN 914 M6x8 – 2 pcs.	Embout d'angle – 4 pcs.	ISO 10642 M8x16 – 16 pcs.	Silicone 1 pcs.	Base du poteau – 4pcs. (2 pcs. gauche, 2pcs. droite)
----------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------------------	-----------------	--

(dans le colis n°2)				(dans le colis n°2)				pos.26 colis n°2)				(dans le
Sege DIN 6799-10				Sege DIN 6799-7				Manchon de distance				
Projection [mm]				Projection [mm]				Projection [mm]				
3400	3850	4300	4750	3400	3850	4300	4750	3400	3850	4300	4750	
32 pcs.	36 pcs.	40 pcs.	44 pcs.	23 pcs.	26 pcs.	29 pcs.	32 pcs.	7 pcs.	8 pcs.	9 pcs.	10 pcs.	

pos.35 (dans le colis n°2)			
Manchon de palier IGUS-8			
Projection [mm]			
3400	3850	4300	4750
23 pcs.	26 pcs.	29 pcs.	32 pcs.


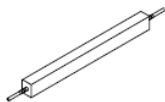


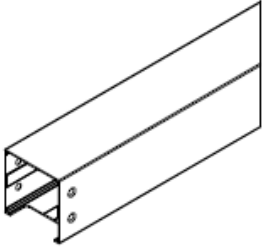
Le moteur est prémonté dans la poutre d'entraînement et connecté à l'alimentation électrique et à l'unité de commande Pergola DC. Une alimentation en courant alternatif de 230 V doit être raccordée à l'alimentation en passant par le trou borgne avec la self sous l'unité de commande Pergola DC. Le raccordement doit être effectué par une personne disposant des autorisations et des qualifications nécessaires.

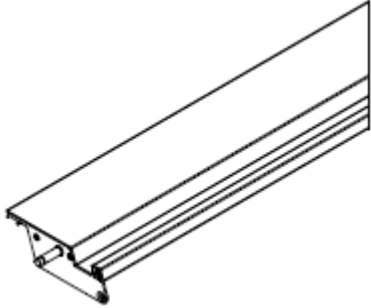
Numérotation des colis d'expédition :

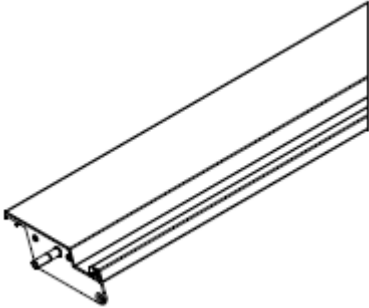
COLIS 1	
pos.11	pos.12
Barre transversale A – 1 pcs.	Barre transversale B – 1 pcs.

COLIS 2 (+accessoires dans ce colis)	COLIS 3
pos.21	
Brin – 1 pcs.	

			
Barre longitudinale de commande (droite) – 1 pcs.	Télécommande – 1 pcs.	Alimentation – 1 pcs.	Barre longitudinale du côté de palier (gauche) – 1 pcs.

COLIS 4/5
pos.2/6

Poteau – 2 pcs. Dans un colis

COLIS 6			
pos.20			
			
Lame – 3 pcs. Dans un colis			
Projection [mm]			
3400	3850	4300	4750
18 pcs.	21 pcs.	24 pcs.	27 pcs.
6 colis	7 colis	8 colis	9 colis

COLIS 7	
	
Lame de commande - 2 pcs.	pos.17
Lame standard - 1 pcs.	pos.20

4.6 ASSEMBLAGE

Attention:



Quatre variantes d'installation sont possibles, qui diffèrent par le positionnement du contour du pied d'angle et la direction de l'écoulement des poteaux.

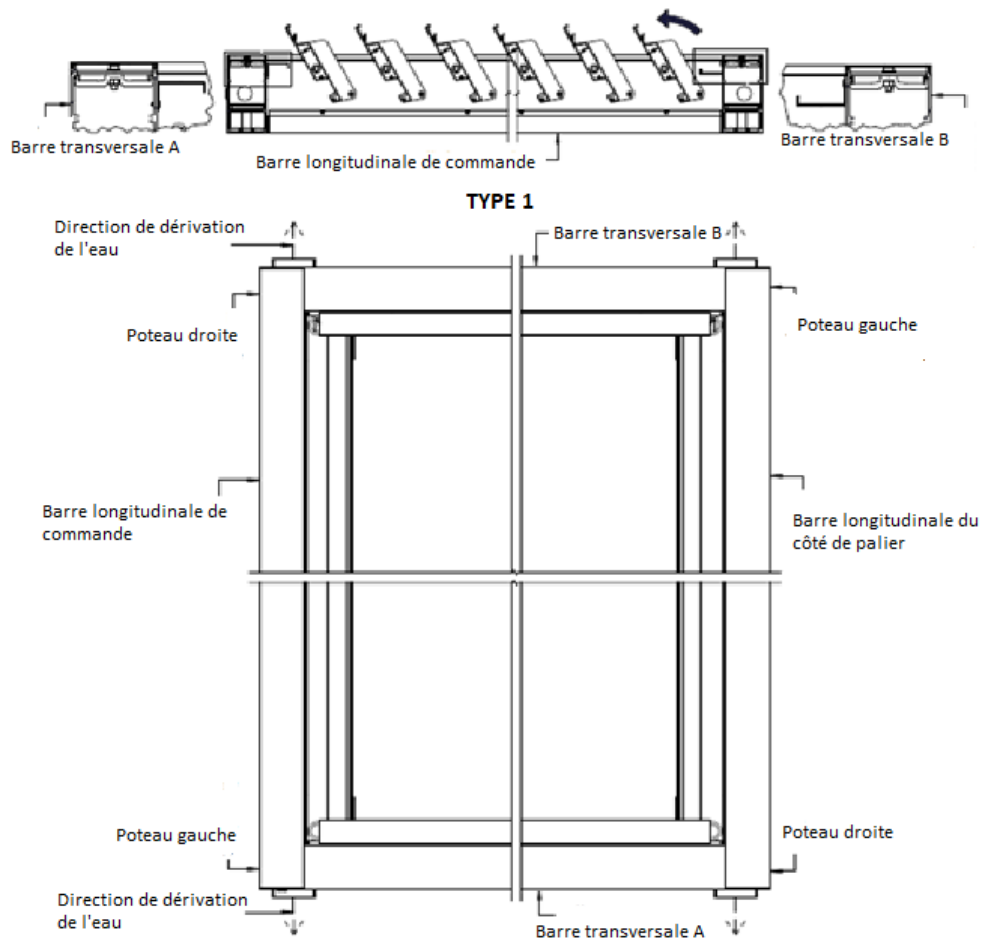


Fig. 3. Type I – pieds affleurant à l'extérieur et drainage vers l'avant/arrière.

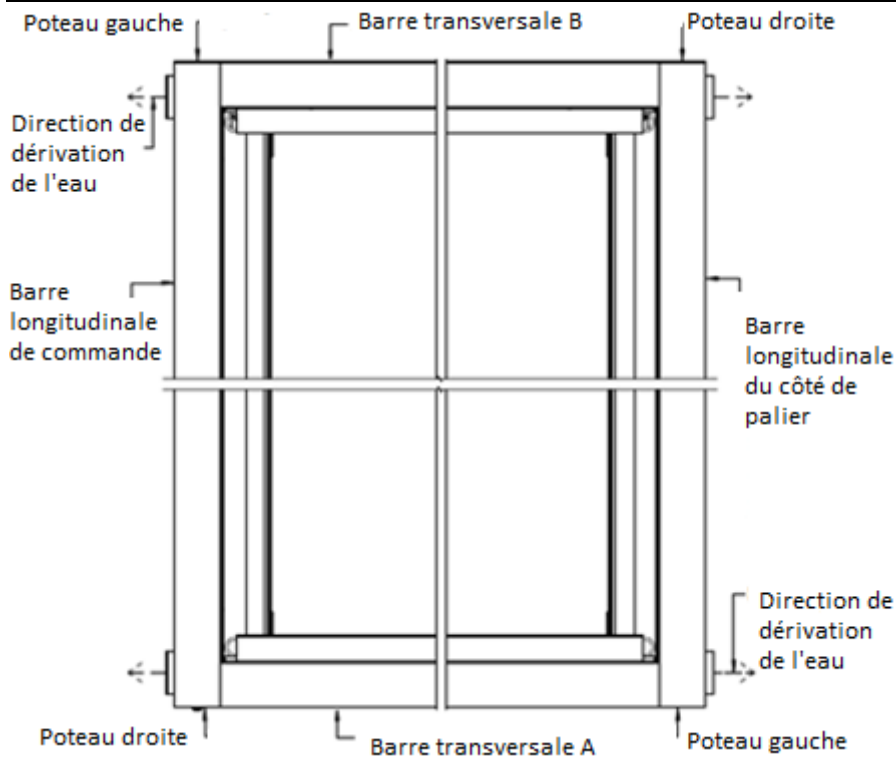


Fig. 4. Type II - Pieds affleurant à l'extérieur et drainage vers les côtés

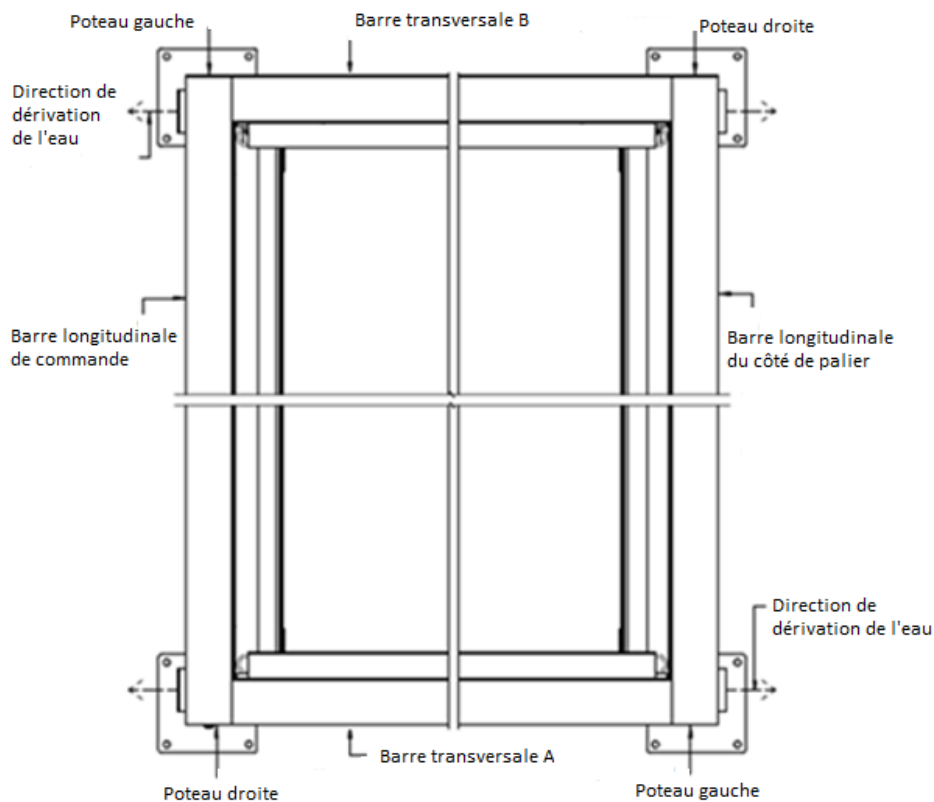


Fig. 5. Type III –Pieds qui dépassent à l'extérieur et les trous de dérivation vers les côtés

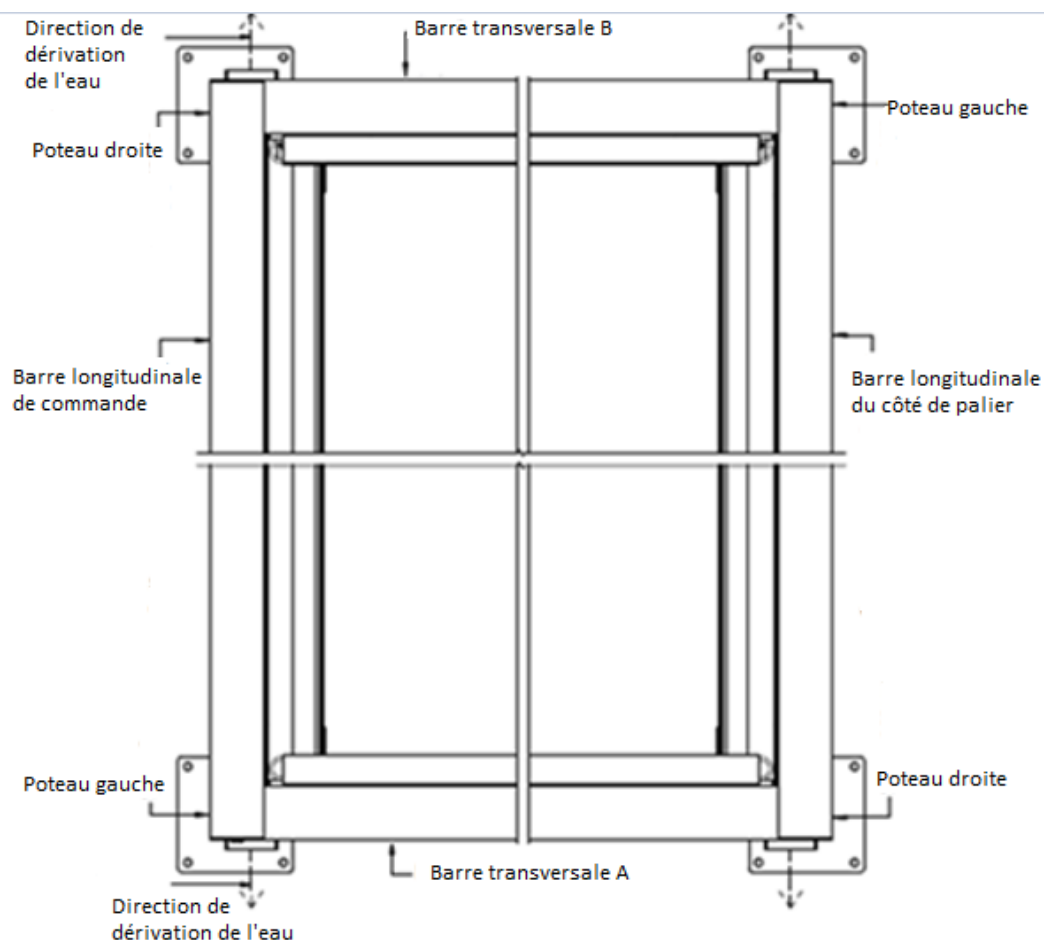


Fig 6. Type IV – Pieds qui dépassent à l'extérieur et les trous de dérivation en avant/en arrière

Attention:



- Avant l'installation, l'état visuel de l'emballage des composants livrés pour l'installation, l'état visuel des composants et leur intégralité doivent être vérifiés. SELT Sp. z o.o. n'est pas responsable des dommages survenant après la réception (transfert des risques).
- Les éléments sont livrés dans un emballage et dans une protection de gouvernail pour les protéger pendant l'installation.
- Les accessoires (pieds, boulons, vis, circlips petits et grands, bagues collectrices petites et grandes, silicone, télécommande et antenne, clés pour circlips, lunettes, manchons et bouchons de gouttière) sont emballés dans des boîtes en carton.

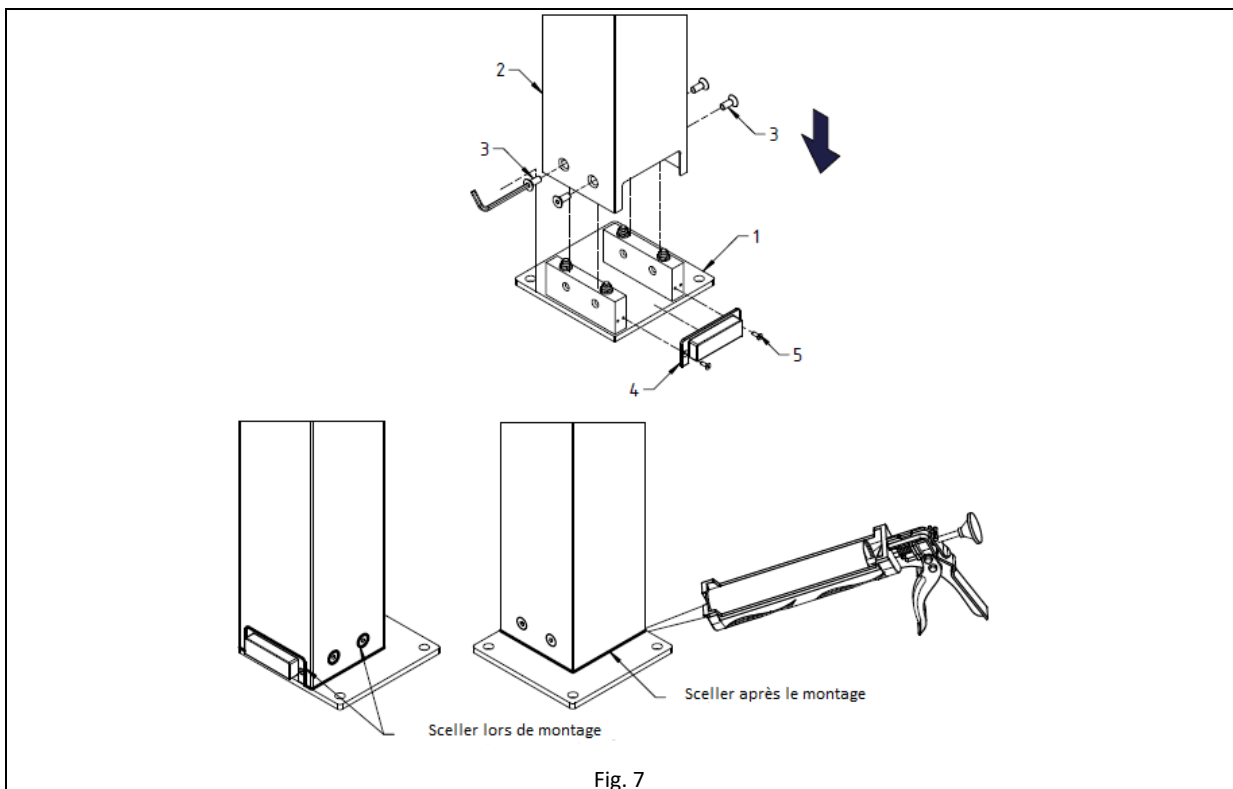
4.6.1 ASSEMBLAGE DE LA CONSTRUCTION DE LA PERGOLA

Attention:

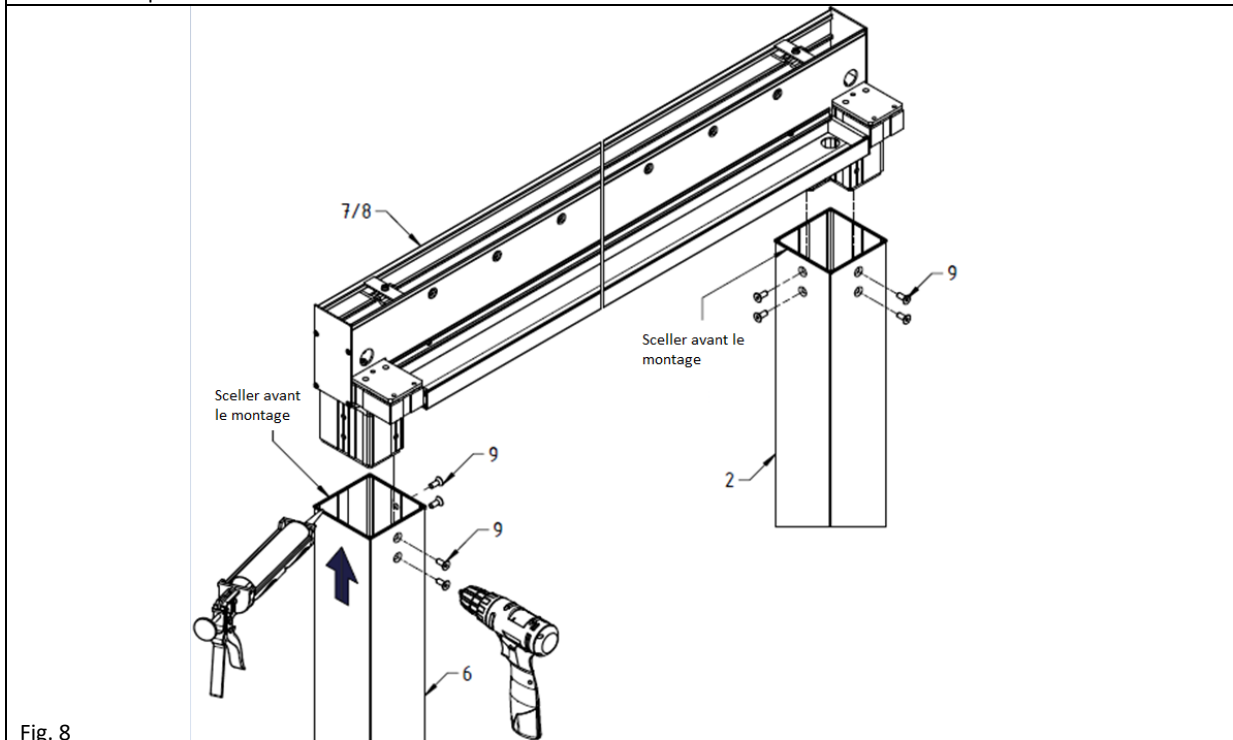


- Le sol prévu pour l'ancrage de la pergola doit être porteur et de niveau.
- Il convient de choisir l'une des quatre variantes prévues pour les pieds et le drainage

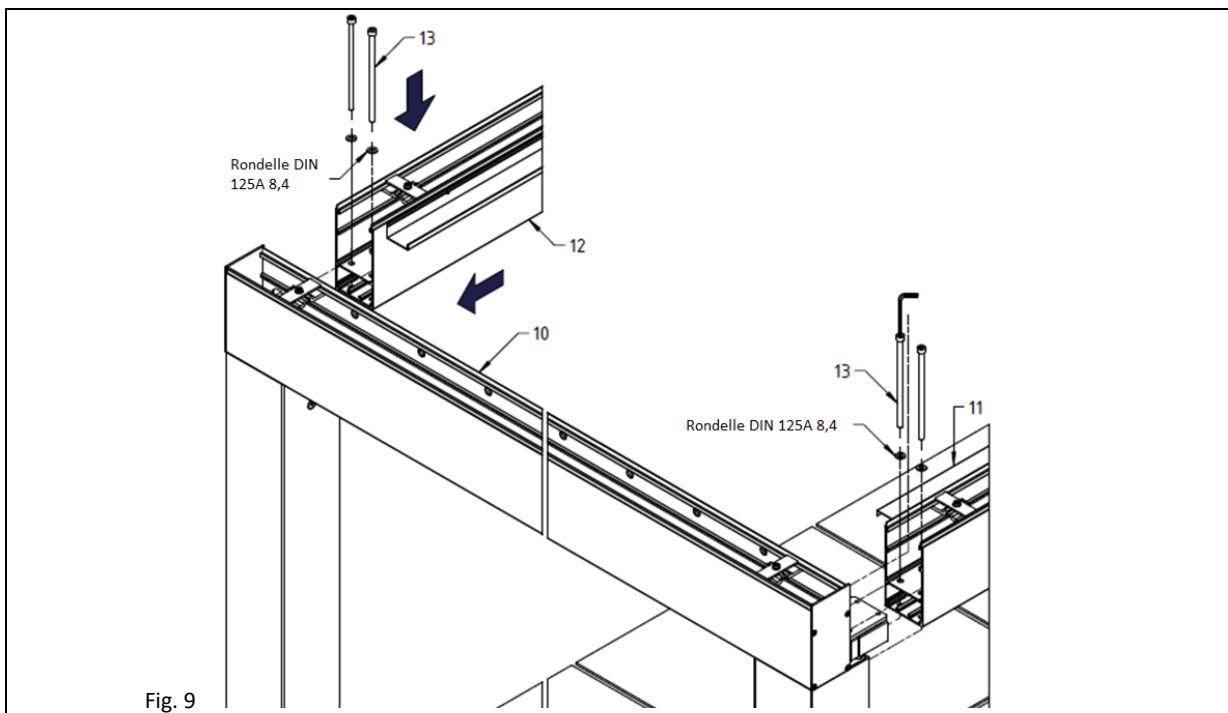
1. Assembler les 4 poteaux comme indiqué à la Fig. 7.
2. Connecter la base du poteau (1) au poteau (2) à l'aide des vis ISO 10642 M8x20 fournies (3).
3. Serrer la cache (4) dans la position indiquée avec les vis ISO 10642 M4x12 (5). Pendant le serrage, scellez la zone où la cache (4) relie à la base (1) et le poteau (2) et les emplacements des boulons (3) reliant le poteau (2) à la base (1).
4. Une fois l'ensemble boulonné, scellez le joint entre le poteau (2) et la base (1). Cela permettra à l'eau de s'écouler devant le trou prévu à cet effet.



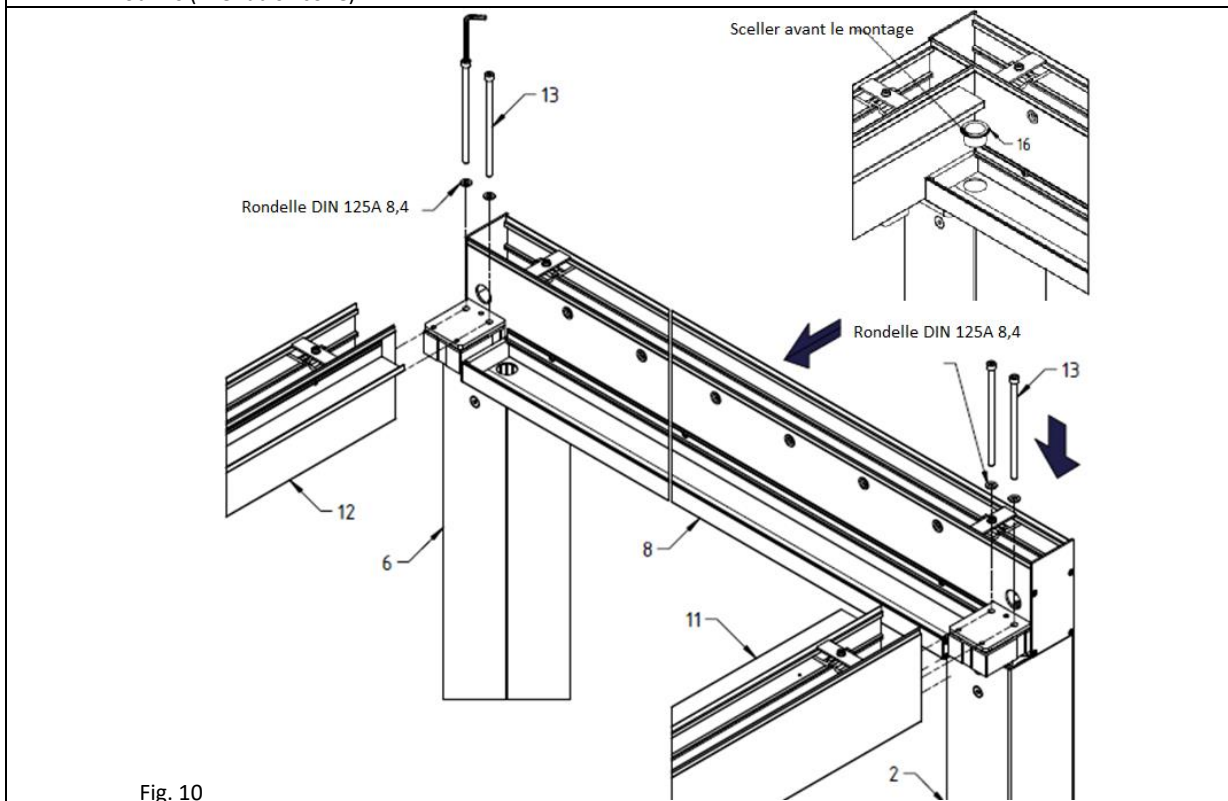
5. Visser les deux portes comprenant le poteau (droit) (2) et le poteau (gauche) (6) à la poutre de commande (7) et à la poutre de palier (8) avec des vis ISO 10642 M8x16 (9) comme indiqué dans la Fig. 8.
6. Les bords supérieurs des poteaux doivent être scellés le long de leurs contours lorsque la poutre est fixée dans les poteaux.



7. La porte boulonnée avec la poutre d'entraînement (10) doit être placée en position verticale et les traverses A (11) et B (12) doivent être glissées et boulonnées avec des boulons ISO 4762 M8x170 (13) conformément à la figure 9.
8. Soutenir l'autre côté des traverses jusqu'à ce que la deuxième porte soit montée. Si les traverses ne peuvent pas être glissées librement, desserrer les boulons de la poutre longitudinale (10).



9. Sur les traverses (11 et 12), glisser de l'autre côté la porte précédemment vissée (voir point 2) composée des poteaux gauche (6) et droit (2) et de la poutre porteuse longitudinale (8) comme indiqué sur la Fig. 10. Après le glissement, visser l'ensemble à l'aide des vis ISO 4762 M8x170 (13). Après avoir assemblé la structure, insérer le manchon de drainage (16) scellé au silicone dans les trous de drainage de la gouttière (détail - fig. 11). Il est possible de boucher un trou de drainage sélectionné dans chaque gouttière à l'aide des bouchons de drainage fournis (fixer au silicone).



10. Une fois la structure entièrement assemblée, mesurez les diagonales, les distances et vérifiez le bon nivellement (horizontal et vertical) - Figure 11.
 11. Une fois la structure correctement positionnée, il faut ancrer toutes les colonnes. Après l'ancrage, scellez l'espace entre la poutre transversale, la poutre longitudinale et la gouttière - Figure 12.

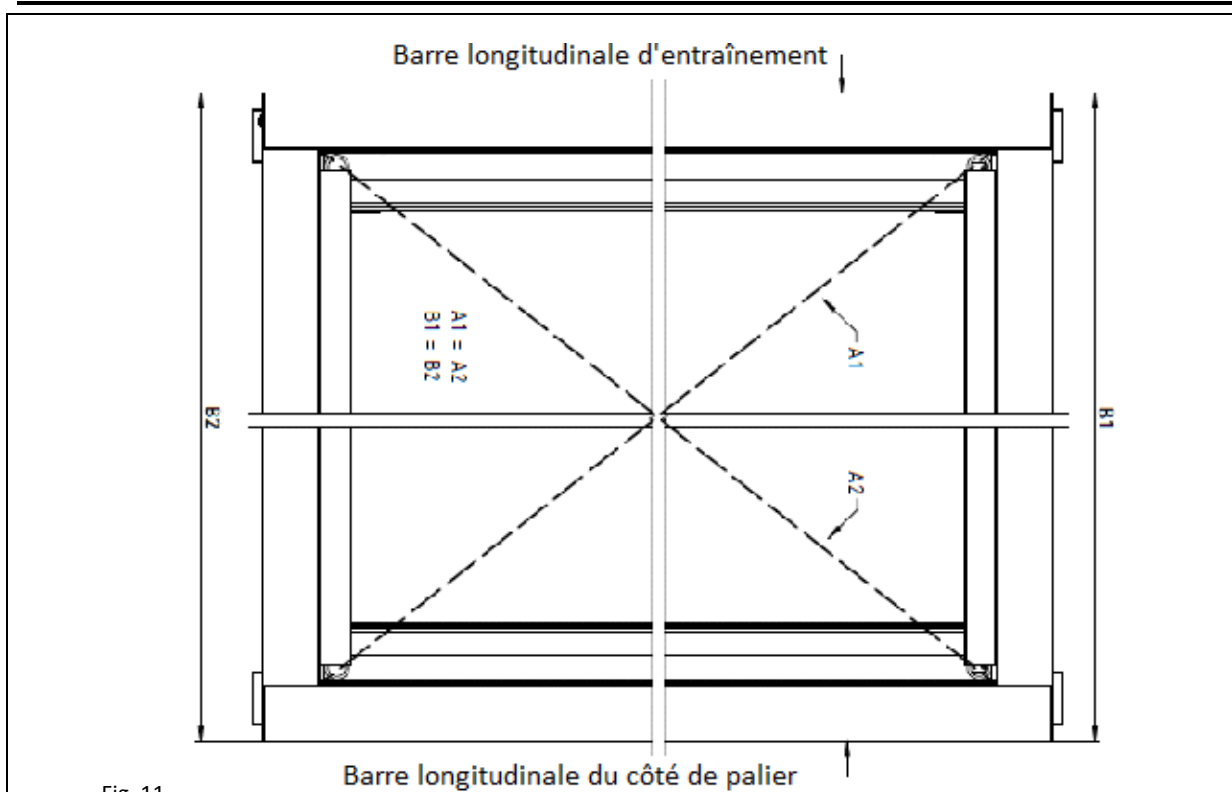


Fig. 11

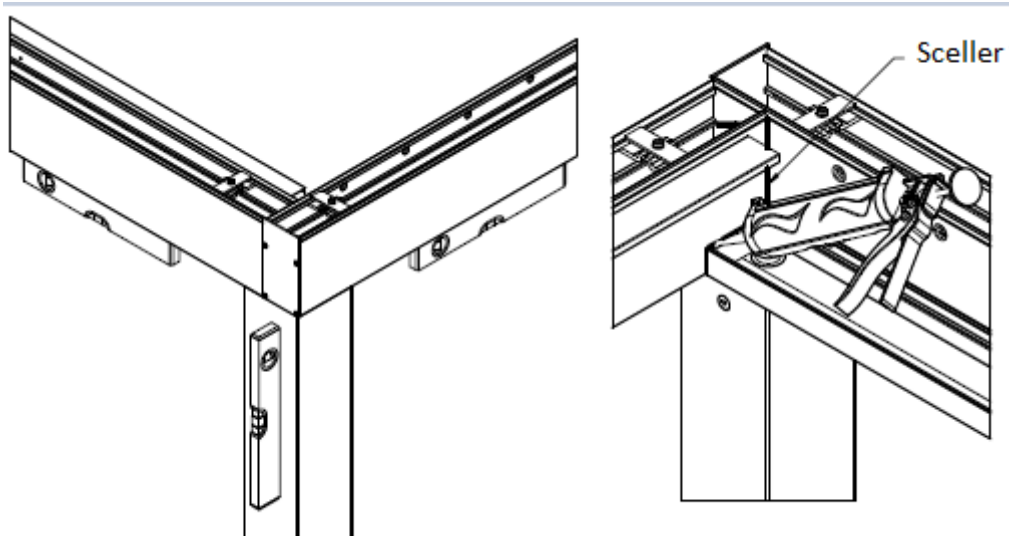


Fig. 12

4.6.2 MONTAGE DES LAMES

12. Insérez la bague de roulement (35) incluse dans les accessoires dans chaque lame, en la pressant soigneusement de l'extérieur dans le capuchon du lecteur de la lame dans le trou d'angle. - Figure 13.

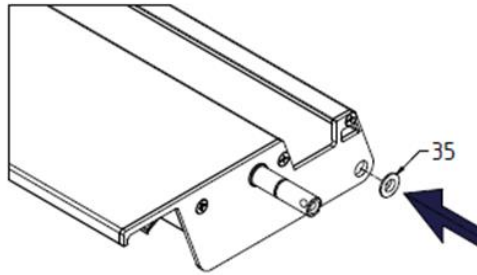


Fig. 13

13. Commencez l'assemblage des lames en insérant les deux lames d'entraînement (17). Elles se trouvent dans le paquet n° 7 et ont des goupilles différentes du côté de l'entraînement - le fil se trouve à l'intérieur de la goupille (Fig. 14).
14. Les trous destinés à l'installation de ces lames dans la poutre d'entraînement sont munis de colliers de serrage. Celles-ci doivent être retirées immédiatement avant la mise en place des lames.

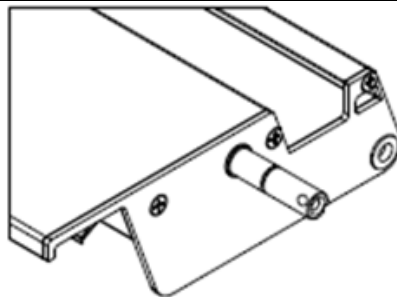


Fig. 14

15. Insérer successivement les lames d'entraînement dans les trous marqués de la poutre de poussée d'entraînement. Soulever les lames au-dessus de la poutre, les insérer en diagonale dans la poutre de poussée de l'entraînement (7) - Fig. 15, puis abaisser l'extrémité opposée et l'insérer dans la poutre de poussée de roulement (8). L'extrémité côté palier doit être fixée depuis l'intérieur de la poutre avec un liant DIN6799 - 10 à l'aide de la clé de montage fournie (19) - Fig. 16.

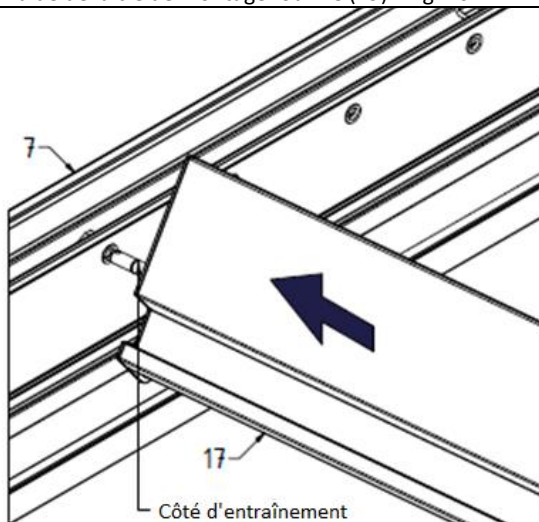


Fig. 15

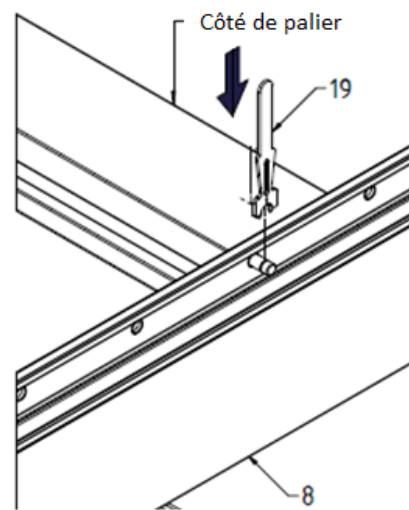
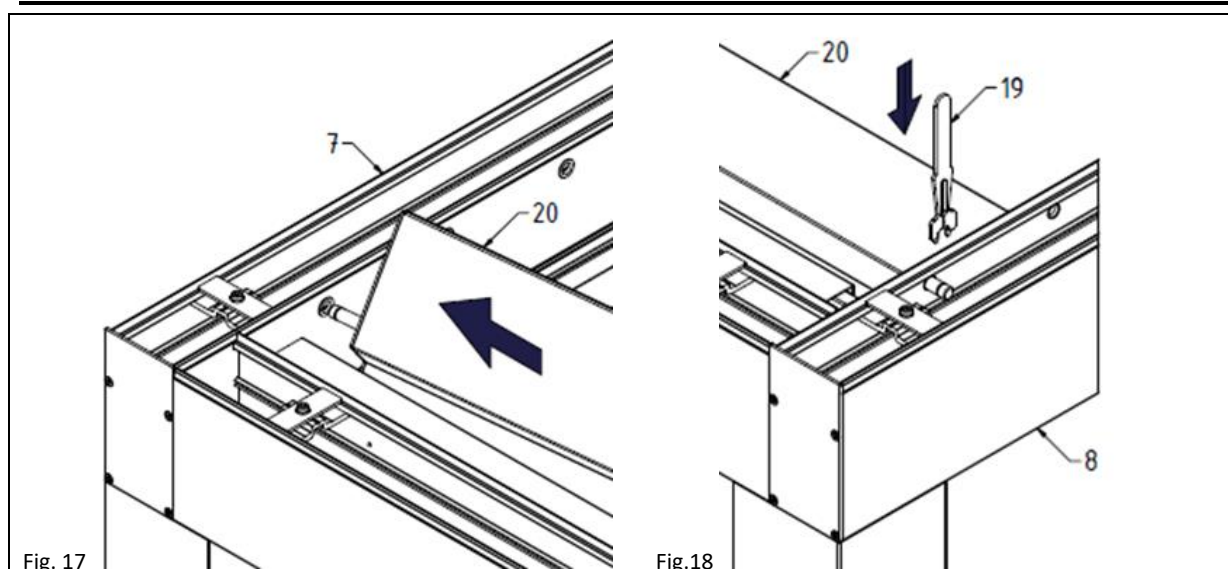
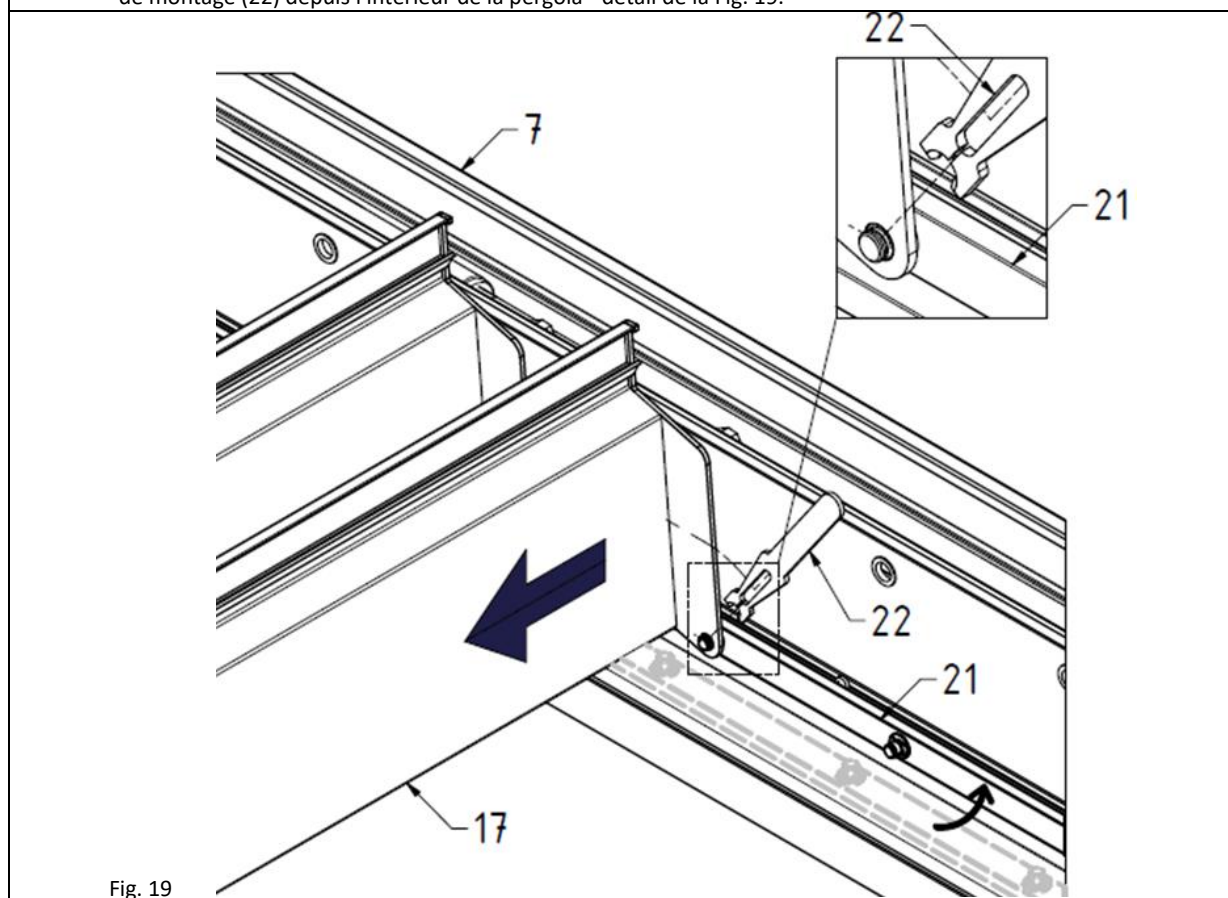


Fig.16

16. Après avoir mis en place les deux lames d'entraînement, insérer la lame extérieure (20) - Fig. 17.
17. La lame doit être insérée conformément à la procédure décrite ci-dessus, en conservant la même disposition en coupe que les lames d'entraînement. Une fois insérée, la lame doit être fixée à l'intérieur de la barre d'appui (8) à l'aide d'un liant DIN6799 - 10 en utilisant la clé d'assemblage fournie (19).- Fig. 18.
18. Répéter l'assemblage ci-dessus pour l'autre lame extrême.

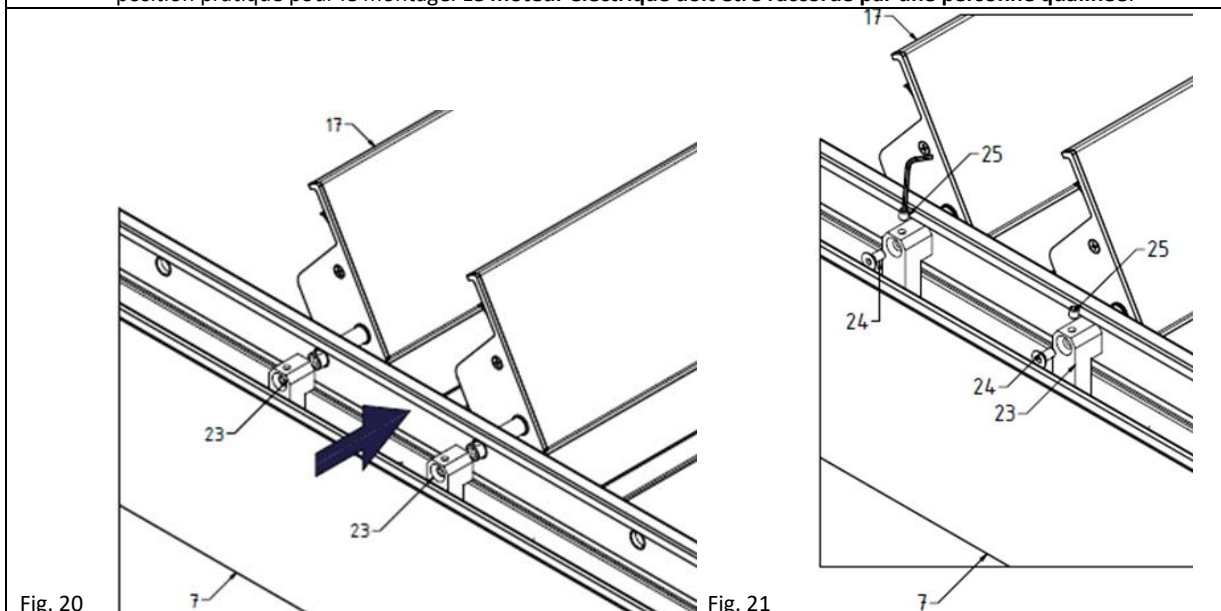


19. Du côté de la barre d'entraînement (7), insérer la tige d'entraînement (21) avec les goupilles déjà fixées dans la gouttière - fig. 19 (ligne en pointillés).
20. Pour faciliter l'installation de la tige, déplacer les lames (17 et 20) vers la poutre de palier (8). Soulever ensuite la tige (21) et l'insérer par le côté entre le capuchon de la lame et la poutre d'entraînement (7) avec les goupilles tournées vers l'intérieur du système - Fig. 19.
21. Tout d'abord, la tige est assemblée aux deux lames d'entraînement (17) en insérant les goupilles saillantes de la tige dans les trous d'appui de l'embout de la lame et en les fixant à l'aide d'un liant DIN 6799 - 7 à l'aide d'une clé de montage (22) depuis l'intérieur de la pergola - détail de la Fig. 19.

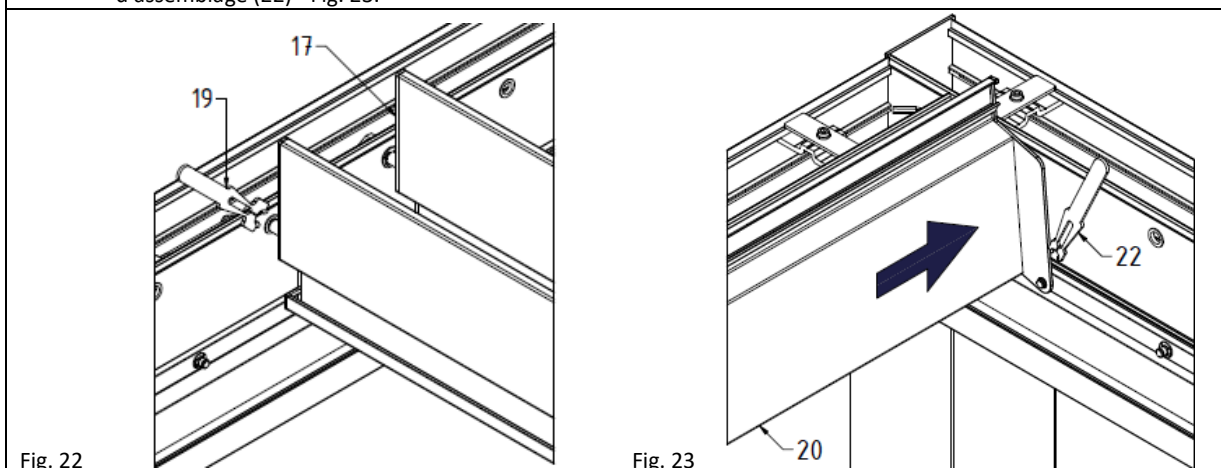


22. La poutre d'entraînement (7) à l'intérieur est armée d'une unité d'entraînement (23).
23. Après avoir fixé la tige aux lames d'entraînement, fixer les bras d'entraînement (23) aux goupilles de capuchon des lames d'entraînement (17) - Fig. 20 et serrer par l'avant avec les vis ISO 10642 M6 x 12/ISO 4017 M6 x 12 (24) et bloquer par le haut avec la vis DIN 914 M6 x 8 (25) - Fig. 21.

REMARQUE : En cas de problème pour monter les bras, connectez le moteur et déplacez le piston dans une position pratique pour le montage. **Le moteur électrique doit être raccordé par une personne qualifiée.**



24. Fixer en plus les deux lames d'entraînement (17) sur le côté intérieur de la poutre d'entraînement avec DIN 6799 - 10 à l'aide de la clé de montage (19) - Fig. 22.
25. Après avoir assemblé la transmission (23), positionner les lames verticalement et placer la lame précédemment montée (20) sur les goupilles de la barre d'accouplement et les fixer avec un liant DIN 6799 - 7 à l'aide d'une clé d'assemblage (22) - Fig. 23.



26. L'installation des lames suivantes (27) doit être commencée à partir du côté des lames d'entraînement (17) en allant vers les extrémités de la pergola et en suivant les informations des points 12/13 et 15 en fonction de l'emplacement du côté d'entraînement (7) et du côté d'appui (8) selon la Fig. 24 et en fixant les lames de l'intérieur de la poutre avec un liant DIN6799 - 10 en utilisant la clé de montage fournie (19) - Fig. 25.

27. Glisser les lames (27) sur les axes des barres d'accouplement pendant le montage et les fixer avec un liant DIN 6799 - 7 à l'aide d'une clé de montage (22) - Fig. 26.

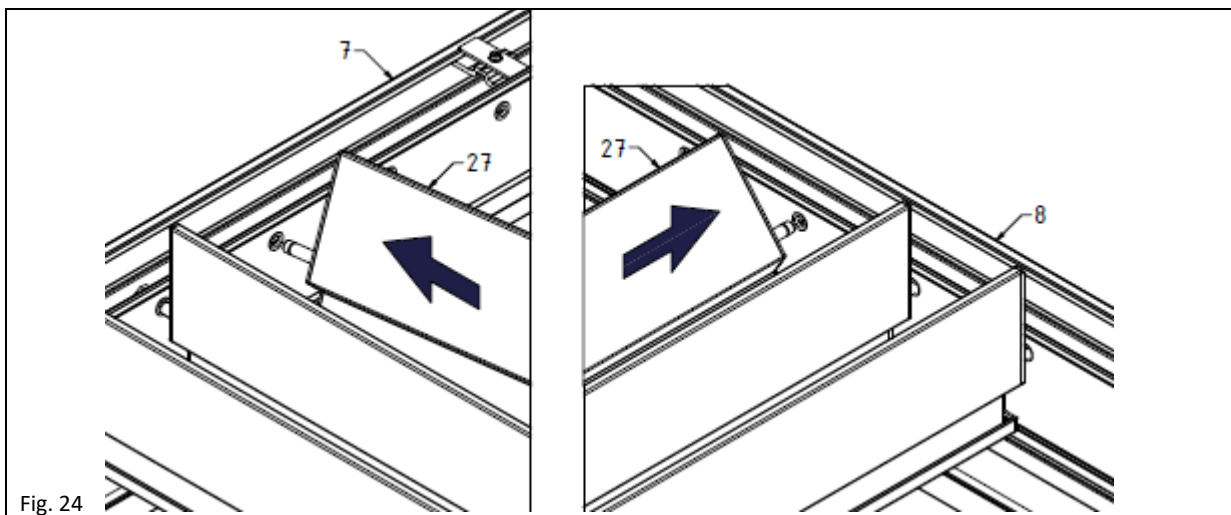


Fig. 24

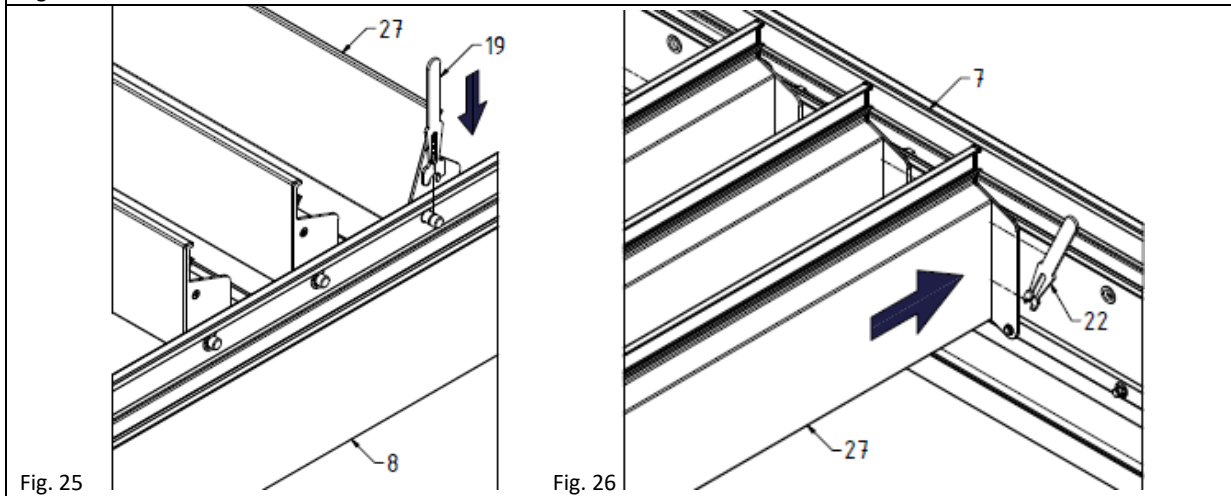


Fig. 25

Fig. 26

28. Après avoir monté toutes les lames en commençant par la première lame (20) du côté de l'entraînement (7), monter les douilles d'écartement (26) à l'intérieur de la poutre toutes les trois lames et les fixer avec la norme DIN 6799 - 10 à l'aide de la clé d'installation dédiée (19)-Fig.27.

ATTENTION! En cas de problème d'installation et de fixation de la bague, resserrer la lame sur le poutre d'entraînement longitudinal (7).

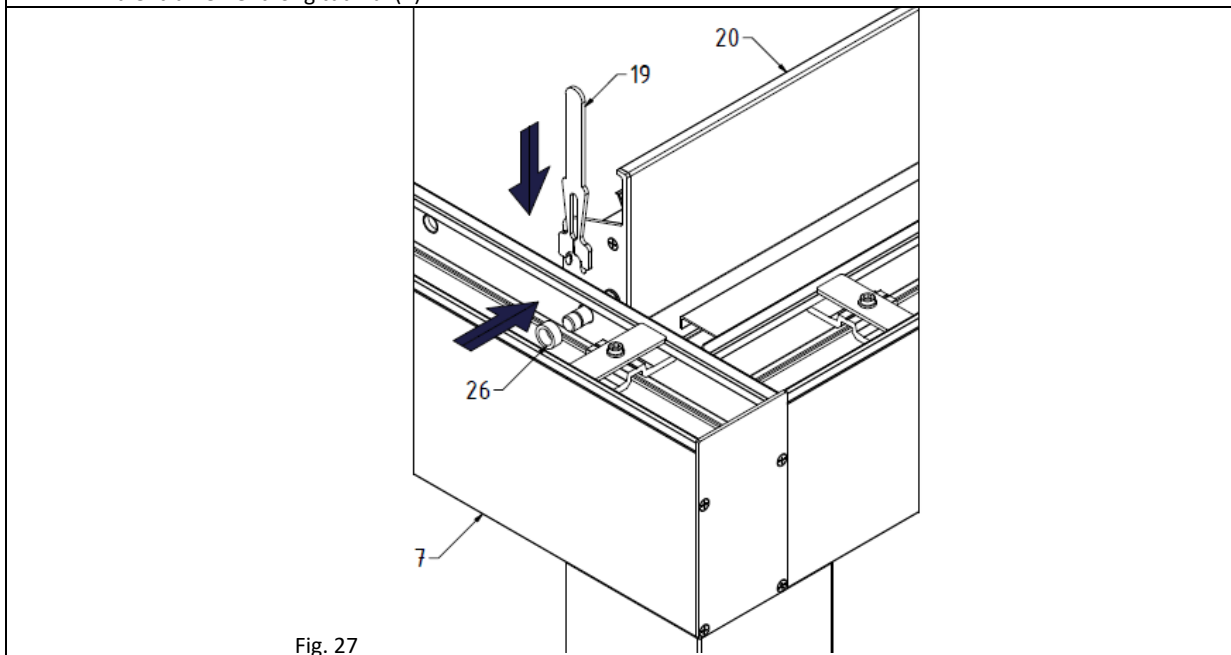


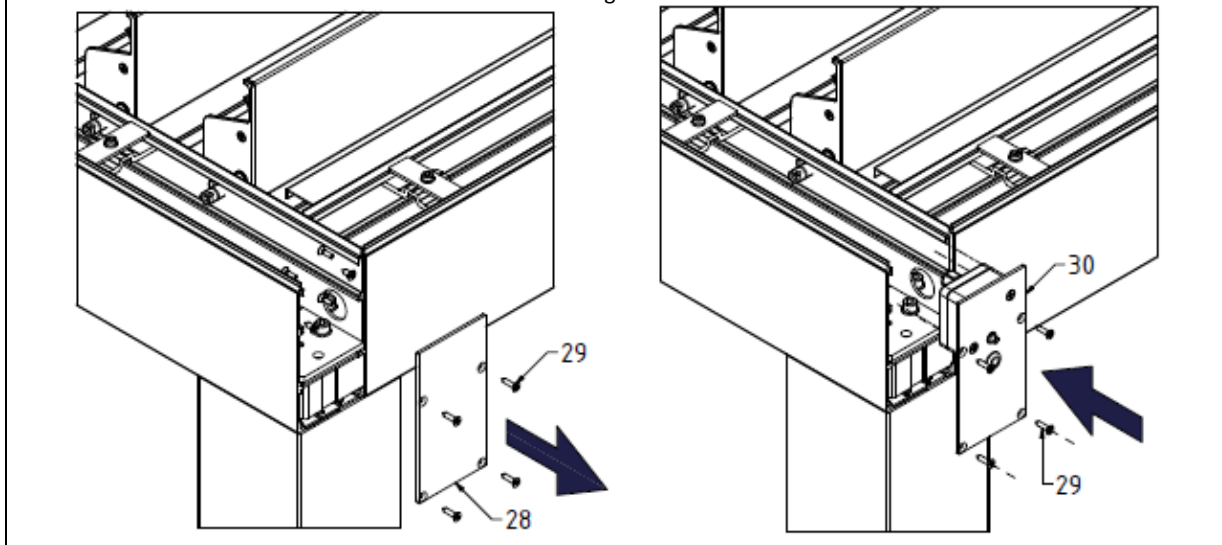
Fig. 27

4.6.3 INSTALLATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE

29. L'unité de contrôle est préinstallée et connectée au capuchon à l'intérieur de la poutre. Il est possible de repositionner le capuchon avec l'unité de contrôle dans n'importe quel coin.
30. Pour ce faire, dévisser le bouchon obturateur (30) lorsque l'unité de contrôle est installée et à l'endroit où l'unité de contrôle doit être installée. Faites attention aux connexions de câblage déjà effectuées, qu'il peut être nécessaire de déconnecter temporairement et de reconnecter. Il peut également être nécessaire d'ajouter un câble de section identique.
31. Dévisser l'un des capuchons du profilé latéral (28) et visser le capuchon avec le contrôleur Pergola DC (30) en place en utilisant les mêmes vis (29)- Fig. 28.

ATTENTION : Le moteur et l'alimentation électrique ne sont raccordés à l'unité de commande conformément au paragraphe 5.6 du présent DTE que par une personne qualifiée. Les câbles peuvent être raccordés avant même que le capuchon de l'unité de commande ne soit monté.

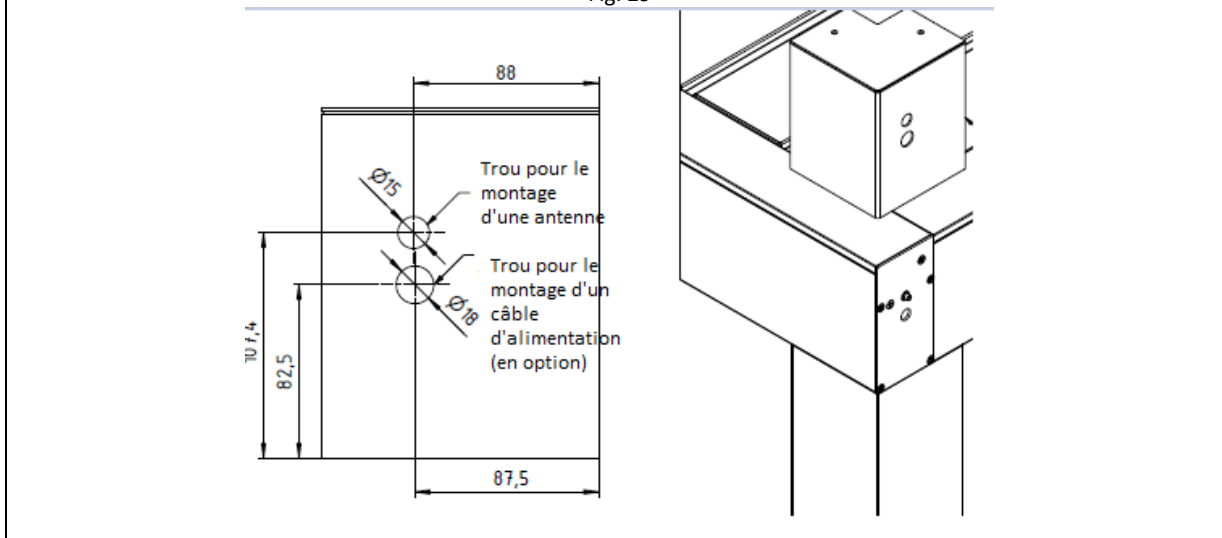
Fig. 28



32. Après avoir assemblé l'unité de commande, vous devrez percer un cadre pour le fil de l'antenne WiFi et éventuellement pour le câble d'alimentation, comme le montre la Fig. 29. Le cadre doit être installé sur le câble d'alimentation avant l'assemblage final de la révision sur les poutres.

ATTENTION : Si l'alimentation électrique est introduite directement dans la plaque d'obturation depuis l'extérieur, un trou doit également être percé dans le panneau pour le câble. Le trou pour le câble dans la garniture d'angle est une option. Le trou peut être réalisé dans n'importe quel coin du système.

Fig. 29



33. Insérer le câble d'alimentation dans la poutre de commande (il est proposé d'utiliser le trou inférieur du capuchon de la poutre avec l'unité de commande) et le raccorder aux câbles appropriés conformément au paragraphe 5.6 de la présente DTE. Utiliser une bobine d'arrêt sur l'entrée du câble pour empêcher la pénétration de l'humidité.
34. Mettre sous tension et vérifier le bon fonctionnement du système (ouvrir et fermer les lames deux fois), puis sécuriser les câbles en les faisant passer correctement dans les poutres (il peut être nécessaire de serrer temporairement l'antenne externe sur le capuchon (30) pendant le test).

ATTENTION : L'alimentation électrique ne peut être raccordée que par une personne dûment qualifiée et autorisée. Le câble d'alimentation à brancher doit être débranché du réseau électrique pendant l'installation.

4.6.4 MONTAGE DES CACHES

35. Encliqueter tous les profils de rive par le haut avec les profils de révision (31) - Fig. 30. La fermeture correcte des caches dépend de l'espacement régulier des renforts insérés au bord supérieur des poutres.
36. Fixer les cadres (32) sur les angles de la pergola avec les 2 vis ISO 7050 - ST2,9x13 (33) fournies dans les accessoires - Fig.31. Dans l'angle où se trouve l'unité de commande, installer le cadre pré-percé avec des trous supplémentaires sur le câble d'alimentation.

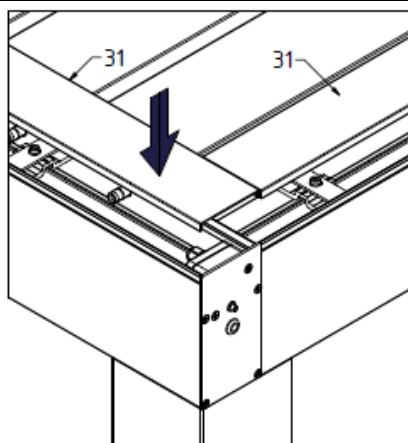


Fig. 30

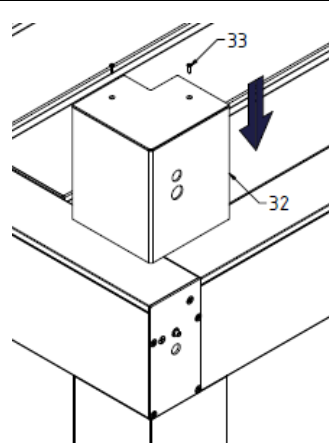


Fig. 31

37. Après avoir serré les caches d'angle, monter l'antenne de l'unité de contrôle (34) en la vissant sur le filetage à l'endroit où l'unité de contrôle est montée - Fig. 32. L'antenne est dotée d'une articulation qui lui permet d'être pliée à 90 degrés.

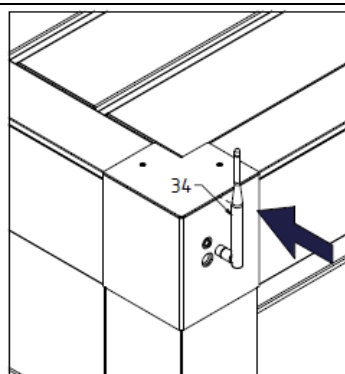


Fig. 32

4.6.5 MONTAGE DES CACHES

38. Un support magnétique est fourni avec la télécommande. Fixez l'anneau magnétique à l'endroit souhaité à l'aide de la cheville fournie ou de la vis elle-même. La télécommande est dotée d'un aimant intégré à l'arrière et est maintenue tactilement sur le support.

4.7 DIRECTIVES POUR LES FONDATIONS

Pour une pergola autoportante d'une taille maximale de 3,5x4,75 m et selon les données d'emplacement (indiquées dans le tableau ci-dessous), les réactions maximales de conception sont* :

Sens de la réaction de signe positif	V [kN]	T1 [kN]	T2 [kN]	M1 [kNm]	M2 [kNm]
	SUPPORT PERGOLA 3,5 x 4,75 m				
	-3,84 (pression)	0	1,56	-0,08	1,53
	4,06 (arrache)	-0,83	1,35	-1,00	1,12
	-3,84	0,05	1,58	0,07	1,61
	-1,55	0,13	1,40	0,13	1,81
	-1,80	-0,97	0,55	-1,31	0,66

*Les réactions ont été calculées pour le modèle de pergola avec blocage d'écoulement ($\phi=1$) pour les deux directions opposées. Une réduction a été appliquée pour la période de reprise de charge $t=10$ ans.

Recommandations d'emplacement pour la pergola SB 400:

- Pour le territoire polonais - emplacement dans les première et troisième zones de charge de vent jusqu'à 300 m au-dessus du niveau de la mer (vitesse de base du vent $v_{b,0}=22$ m/s). Pour la deuxième zone de vent (côtière) et les zones situées au-dessus de 300 m au-dessus du niveau de la mer dans les zones 1 et 3, la charge de vent doit être comparée aux recommandations suivantes
- l'emplacement adopté pour les zones de catégorie de vent III et IV (zones régulièrement couvertes de végétation ou de bâtiments ou avec des obstacles isolés distants de 20 mètres au maximum - villages, zones suburbaines et forêts permanentes, ainsi que les zones où au moins 15 % de la surface est couverte de bâtiments d'une hauteur moyenne supérieure à 15 mètres - zones urbaines).
- Il est interdit de laisser les lames du toit ouvertes ou d'ombrager les murs lorsque le vent dépasse la classe 3 selon la norme EN 13659 (45 km/h $\approx 12,6$ m/s $\approx 10,2$ kg/m²), car cela peut endommager la pergola et sa structure porteuse
- une charge de neige allant jusqu'à 30 kg/m² en tant que charge uniforme sur le toit (sans sacs de neige ni congères),
- Dans des cas particuliers :
 - utilisation d'un emplacement au-dessus du niveau du sol (c'est-à-dire plus de 1,2 m dans la zone III ou plus de 6,2 m dans la zone IV),
 - l'utilisation des parois,
 - l'utilisation de poteaux plus hautes,
 - en dehors des zones de vent indiquées et/ou au-dessus de la hauteur spécifiée au-dessus du niveau de la mer, une analyse individuelle doit être effectuée par un ingénieur en bâtiment qualifié.

Le diamètre maximal des trous dans les pieds de colonne est de 13 mm. La taille maximale de l'ancrage est M12. Pour l'ancrage dans le sol, il convient d'utiliser des chevilles M12 de classe 5,8 ou des chevilles en acier inoxydable de classe A2.

Pour l'ancrage de la semelle dans le béton min. C20/25, nous recommandons des ancrages mécaniques ou chimiques.

Ancrages recommandés (mécaniques) :

- Ancrage Fischer FAZ II 12/10 (dans le cas où il n'y a pas d'égalisation supplémentaire le pied),
- Ancrage Fischer FAZ II 12/30 (en cas de remplissage de nivellement supplémentaire sous le pied).

Ancrages recommandés (chimiques) :

- Fischer FIS A M12x120 Classe 5.8 + résine FIS V (réduire la profondeur d'enfoncement de l'ancrage si une sous-couche supplémentaire est réalisée).

Il n'est pas permis de réaliser des fondations sur des sols non porteurs (remblais non structuraux, humus, tourbe, limon, argile plastifiée, sols contenant des parties organiques, du bois, des gravats, etc.) - dans ce cas, il est recommandé de consulter un ingénieur géotechnicien.

En raison de l'utilisation de l'écoulement de l'eau de pluie dans les colonnes de sortie, il est important que la zone autour de la semelle soit soigneusement compactée et scellée de manière flexible dans le sol en raison d'éventuelles influences mécaniques du vent. Pour l'emplacement au niveau du sol, il est nécessaire d'assurer l'ancrage et le support sur un substrat porteur stable sans couches susceptibles d'être emportées, de se détacher ou de s'écraser (sous-sols, isolation thermique).

Le sol de la fondation peut être exposé au gel, ce qui signifie qu'il peut être sujet à des soulèvements au printemps. Pour ces sols, des zones de gel (fig. 63) ont été définies, en dessous desquelles le dessous des fondations doit être enfoncé pour ne pas être exposé à des mouvements de terrain défavorables. Il s'agit principalement de sols argileux (argile, argile limoneuse, limon, sable argileux, loess).

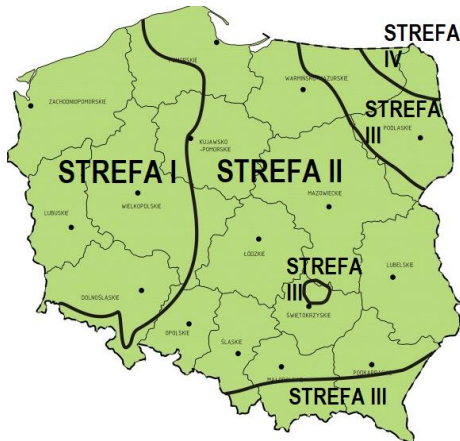


Fig. 33 Zones de gel en Pologne
Profondeur du gel dans les zones marquées ci-contre :

- ZONE I – 0,8 m
- ZONE II – 1,0 m
- ZONE III – 1,2 m
- ZONE IV – 1,4 m

-Selt recommande de réaliser des fondations en béton armé de min. C20/25 avec une taille minimale de 35x35 cm et une hauteur min. 100 cm. La profondeur minimale dans le sol est de :

- a) pour les sols non friables, min. 70 cm,
- b) pour les sols exfoliés, pas moins que la profondeur de la zone de gel pour la Pologne - définie comme 80 ou 100 ou 120 ou 140 cm - selon la région du pays,
- c) alternativement, pour les sols friables, il est permis de réduire la profondeur de la base de la fondation à 70 cm sous le sol, à condition que le sol en dessous soit remplacé jusqu'à la profondeur de gel par du béton maigre C8/10 avec un contour supérieur à 5 cm du contour de la semelle de la fondation ou par des agrégats compactés à $I_s > 0,95$.

En outre :

- le sol au fond de l'excavation de la semelle ne doit pas être ameubli,
- lors de la réalisation des semelles, il faut éviter que le fond de l'excavation soit inondé par les pluies ou que le sol gèle (pendant les périodes de basses températures),
- l'exécution des fondations peut nécessiter un permis de construire.

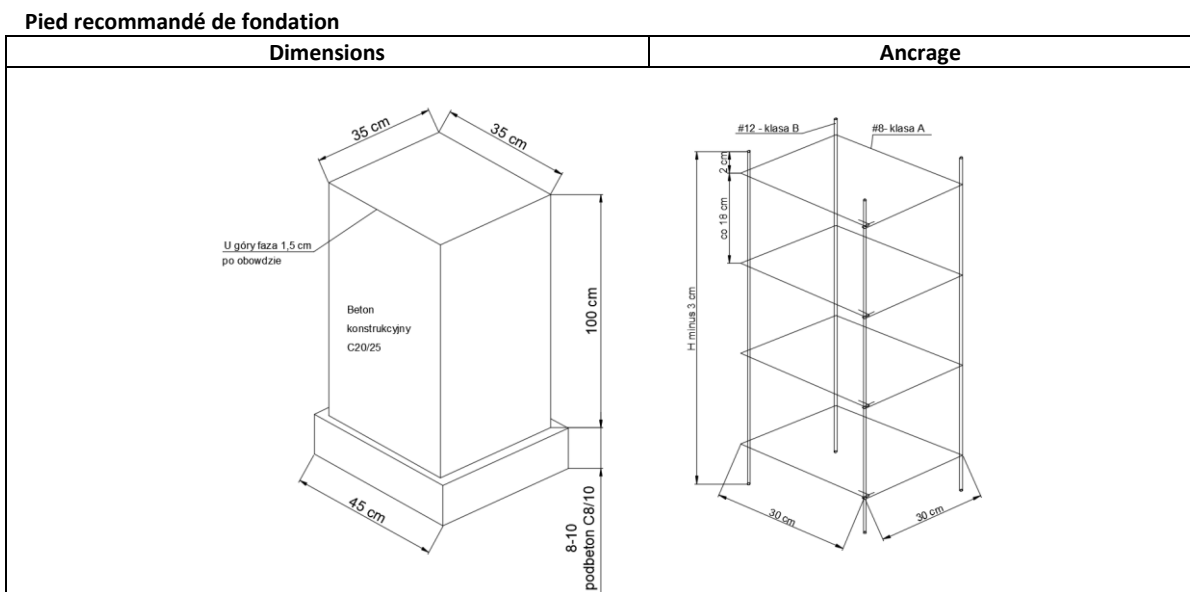


Fig. 34 Forme et renforcement de pied

Si les ballasts sont utilisés sur un sol stable au lieu de fondations, le poids requis du ballast sous le poteau est de 340 kg.

5 EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT



Le produit ne peut pas être utilisé qu'en l'absence de défauts.

5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du produit, SELT Sp. z o.o. toutes modifications de construction sont interdites, le non-respect de cette condition ralentit le fabricant de la responsabilité qui incombe au fabricant du produit, et le destinataire perd la garantie.
- Pendant le transport, le montage et le démontage ainsi que pendant l'exploitation, l'entretien et la maintenance du produit, les dispositions applicables en matière de santé et de sécurité au travail et les règles en matière d'environnement doivent être respectés.
- Le produit ne doit être entretenu et réparé que par des personnes formées possédant les habilitations et compétences nécessaires.
- L'acheteur du produit doit veiller à ce que les personnes chargées des activités liées à son utilisation actuelle, l'hygiène et l'entretien soient familiarisés avec la notice de fonctionnement et respectent strictement les instructions à tous ses points.
- Il est inacceptable de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Inspections techniques, maintenance et réparations ».
- La maintenance et la réparation du produit ne doivent être effectuées que lorsque le produit est mis hors tension.
- Respectez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens de déplacement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés d'une manière qui rend impossible la lecture.
- Il est recommandé que la modification du projet électrique ou la modification de la configuration des accessoires soit consultée avec SELT Sp. z o.o.
- L'installation électrique et de contrôle doit être réalisée et contrôlée par une personne autorisée.
- L'interrupteur doit être placé à une hauteur conforme aux réglementations nationales relatives aux personnes handicapées, de préférence à une hauteur inférieure à 130 cm.
- En cas de chute de neige, et lorsque la température est égale ou inférieure à 0 degré, le mécanisme de rotation des lames ne doit pas être actionné.
- Contrôler l'épaisseur de la couche de neige sur le toit. Il est interdit de dépasser la charge de neige autorisée.
- Si les bras d'entraînement sont dévissés des plumes, le toit se fermera brusquement, avec un risque de coupure et de pincement ; avant cela, les plumes doivent être ouvertes et des éléments de verrouillage permanents insérés entre elles pour éviter qu'elles ne se ferment d'elles-mêmes. Le remplissage ne doit pas endommager la peinture.
- La pergola SB350 ne doit pas être utilisée, y compris en étant en dessous, en cas d'orage, de grêle, de fortes chutes de neige, de fortes pluies (le toit doit rester en position ouverte).
- En tournant les lames, dans leur zone aucun obstacle ne doivent pas se trouver par exemple, câbles, brindilles, feuilles).
- Il est interdit de demeurer, de grimper ou de s'accrocher à la construction de pergola (en particulier sur les lames de toit)
- Il est interdit d'attacher des objets au produit sans l'autorisation écrite expresse du fabricant.
- Il est interdit de mettre les mains entre les lames en mouvement et de mettre les doigts entre les profilés.
- Le produit doit être installé à une hauteur qui empêche le libre accès aux lames et mécanismes, et dans le cas d'un libre accès partiel à ces éléments, d'autres mesures de protection doivent être utilisées pour désactiver cet accès.
- Dans le cas d'un bruit de moteur atypique, couper immédiatement l'alimentation électrique jusqu'à ce que la cause du défaut soit éliminée.
- Pour éviter la surchauffe du produit, des sources de chaleur, telles que des barbecues ou un feu ouvert, ne peuvent pas être situées sous la pergola



5.2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ ASSOCIÉES AUX CONDITIONS ET LIEUX SPÉCIFIQUES D'UTILISATION DU PRODUIT

Les exigences spécifiques de sécurité applicables aux enfants de moins de 42 mois. Les exigences spécifiques d'utilisation sont applicables dans tous les lieux auxquels les jeunes enfants ont accès ou dans lesquels ils peuvent se trouver, tels que: maisons, orphelinats, hôpitaux, églises, magasins, écoles, crèches, lieux publics et autres lieux dont la destination primaire a été changée et où les enfants peuvent se trouver. En cas de changement de mode d'utilisation pour l'un des précédents, les remarques ci-dessus doivent être mises en œuvre.

Des exigences spéciales d'utilisation s'appliquent également dans tous les endroits dans lesquels se trouvent des personnes handicapées.



Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'Acheteur de procéder à une évaluation individuelle du risque de son utilisation, en mettant l'accent sur la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Pour déterminer les besoins opérationnels du produit, il est important de tenir compte des conditions raisonnablement prévisibles d'utilisation et des risques potentiels.



Ne laissez pas des enfants jouer avec des dispositifs de commande du toit. Tenez la télécommande hors de portée des enfants.



Il est essentiel de garantir que les enfants ne mettent pas les doigts dans les parties mobiles du toit et les ouvertures dans les profilés. Ne laissez pas les enfants jouer près des parties mobiles du toit.



Risque de blessure à la tête si l'on se trouve dans la zone des plumes de toit en mouvement. Il est interdit de rester dans la zone des plumes et des mécanismes en mouvement. Si les bras d'entraînement sont déconnectés des plumes d'entraînement, les plumes se ferment brusquement d'elles-mêmes - risque de coupure et d'écrasement.



Vérifiez fréquemment l'installation pour détecter des signes d'usure ou d'endommagement des câbles. N'utilisez pas si une réparation est nécessaire.



Évitez le contact du produit avec des objets chauds (par exemple, chauffage, poêles, fers à repasser, cheminées, etc.) ou la mise en place des sources de chaleur par convection sous le toit amovible (par exemple, fours à convection, cuisinières, barbecues, etc.) car cela risquerait des endommagements.

5.3 EXIGENCES PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE CHARGE DE NEIGE

Le fabricant autorise une charge de neige maximale de 30 kg/m² sur les lames du toit.

La neige peut charger le toit sous la forme d'une couche uniforme d'une hauteur uniforme.

Il convient d'éviter toute accumulation locale et tout amoncellement de neige provenant des toits et bâtiments adjacents sur la pergola.

En raison des différents poids de la neige, le poids de la neige varie dans une large fourchette en fonction de la durée de l'accumulation de neige et de l'effet de l'humidité. Différents poids de neige selon la norme EN1991-1-3 :

Tableau E.1 : Poids moyen de la neige par volume

Type de la neige	Poids volumétrique [kN/m ³]
fraîche	1,0
installée (plusieurs heures ou jours après les précipitations)	2,0
ancienne (plusieurs semaines ou mois après les précipitations)	2,5-3,5
mouillée	4,0

Calcul de l'épaisseur de couverture admissible

Pergola	Épaisseur de la couche de neige autorisée en fonction du type [cm]			
	fraîche	installée	ancienne	mouillée
SB350	30	15	8	7



Avec l'accumulation de neige, il y aura un affaissement visible et excessif des plumes et des poutres et la possibilité de fuites localisées des lames et des gouttières. En outre, pour le SB400PRO, une déflexion excessive des colonnes et un flottement horizontal du toit peuvent se produire.

Nous attirons l'attention sur la nécessité d'une surveillance continue et d'une réaction rapide à l'augmentation de l'épaisseur du revêtement, en particulier en cas d'exposition supplémentaire au vent.

5.4 SÉCURITÉ D'EXPLOITATION

Recommandations et opérations:

- l'utilisation du produit est sûre à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation,
- le produit ne doit être utilisé que conformément aux fins prévues,
- il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de protection contre l'électrocution et contre l'incendie,
- tenir les dispositifs de télécommande hors de portée des enfants,
- il est interdit de dépasser les paramètres du fonctionnement du produit définis et spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle,
- le temps de travail du moteur électrique est strictement défini au point 2.1 "Paramètres techniques" (dépend du type de moteur et du fabricant, données détaillées disponibles sur www.selt.com). Le dépassement du temps de fonctionnement du moteur spécifié peut entraîner des dommages permanents au moteur,
- il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet (par exemple sans interrupteur), l'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner la perte de la garantie,
- ne pas laisser d'objets tranchants ou de pièces en saillie à proximité des protecteurs, qui peuvent s'accrocher au toit mobile et le détruire,
- le système ne peut pas être utilisé en cas de fortes chutes de neige, de pluie ou en cas de grêle (doit être en position ouverte),
- ne pas rester sous pergola lors de phénomènes météorologiques violents ou intenses (par exemple, forte pluie, forte chute de neige, tempête, grêle, vents forts, etc.).
- nous vous recommandons fortement l'utilisation du capteur de vent,
- nettoyer régulièrement le système et effectuer des inspections à des intervalles indiqués,
- utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine,
- tous les travaux liés à la révision et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et possédant les habilitations requises,
- il est interdit d'exploiter le produit et l'installation électrique sans révisions et mesures requises et actuelles,
- avant de procéder aux travaux de maintenance et de nettoyage quelconques du produit, celui-ci doit être absolument débranché de l'installation électrique,
- dans le cas de travaux sur la façade du bâtiment auquel la pergola est fixée, il faut mettre la pergola hors tension,
- faites attention à tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles électriques,
- si vous remarquez des signes d'usure ou d'endommagement des câbles électriques, mettre le produit hors tension et signaler immédiatement le défaut à la personne ayant les habilitations électriques
- en cas de fonctionnement très bruyant du moteur ou d'autres éléments, couper immédiatement l'alimentation et faire procéder à l'inspection et à l'élimination éventuelle du défaut,
- il est interdit d'utiliser ou de laisser des objets pointus à proximité du produit,
- si un capteur météo automatique (vent/soleil) est utilisé, il doit être basculé en mode manuel dans la période : lorsque le produit ne peut pas être utilisé (par exemple en raison d'une température plus basse, d'un défaut suspecté, lors des inspections et de la maintenance, lorsque l'installateur opère avec les lames et les mécanismes du produit) ; il est également recommandé d'éteindre ce capteur et d'ouvrir le toit en cas d'absence plus longue,
- le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et dans des conditions de pollution accrue (ex. milieu urbain) et en milieu balnéaire plus souvent selon les besoins,
- lors de l'exécution d'activités liées au nettoyage du produit, soyez particulièrement prudent en raison des pièces mobiles et du risque de blessure ; débranchez l'alimentation, marquez correctement et sécurisez la zone de travail ; avant de nettoyer le produit, enlevez la saleté avec un aspirateur avec une brosse douce ou une brosse, puis nettoyez avec de l'eau et des détergents doux à l'aide d'un chiffon en coton doux, après le nettoyage, rincez toujours la surface

de la lame avec de l'eau (utilisez des produits de nettoyage selon les recommandations du constructeur) ; il est interdit d'utiliser des abrasifs ou un nettoyeur haute pression pouvant endommager le revêtement de peinture,

- les pièces mobiles ou rotatives doivent être graissées avec un spray silicone,
- souvent contrôler votre produit pour la présence éventuelle de branches, des feuilles, des nids d'oiseaux, lors de l'élimination de ces contaminants, soyez prudent en tenant compte du fait que ces articles peuvent tomber sur une personne à proximité du produit ou sur des objets sous le produit
- si vous utilisez des objets pointus, n'endommagez pas le revêtement de peinture,
- la couverture de toit dans l'environnement urbain est exposée à l'impact de la pollution (fumée, smog, pluie acide), ce qui provoque la salissure du revêtement de peinture. Le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et plus souvent dans des conditions de pollutions accrues et dans un environnement côtier,



Ne pas utiliser le produit en cas de fortes rafales de vent, lors de chutes de neige, de pluie verglaçante, et également lors de pluies très intenses, car le produit peut être détruit ou endommagé et peut mettre en danger les personnes à proximité (s'applique au produit installé à l'extérieur du bâtiment). Dans de tels cas, les lames de toit doivent être en position ouverte.

Il est recommandé d'utiliser une automatisation éolienne qui permet de respecter les conditions de sécurité.

En cas de dysfonctionnement du produit, vous devez en informer immédiatement le service SELT Sp. z o.o.. L'utilisation d'un produit endommagé et les tentatives d'autoréparation constituent une menace pour la santé et la vie et peuvent entraîner la perte de la garantie.

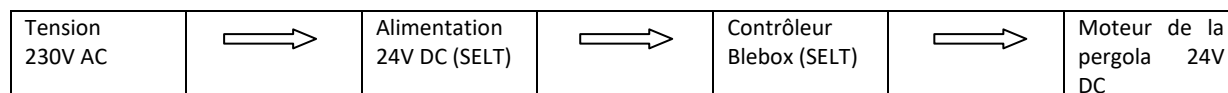
5.5 RACCORDEMENT À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE



SELT effectue l'installation en usine du contrôleur Pergola DC avec le moteur et l'alimentation 24V à l'intérieur de la poutre d'entraînement. Le client alimente et connecte l'alimentation secteur 230V AC aux contacts d'alimentation de la poutre. Cette opération doit être effectuée par une personne dûment qualifiée et autorisée.

En outre, une fois l'installation terminée, la lunette doit être percée pour permettre l'accès au filetage de l'antenne et l'antenne WiFi externe doit être vissée sur le filetage en laiton situé dans l'angle.

Schéma de raccordement du produit au système électrique :



Une fois la Pergola SB350 assemblée, le système d'entraînement et de commande peut être connecté aux installations préparées au préalable : alimentation électrique et commande. Il incombe à l'installateur/investisseur de préparer l'installation.

Le raccordement à l'installation électrique d'alimentation doit être réalisé sur la base du schéma électrique individuel développé précédemment en tenant compte des règles de protection contre l'électrocution.

La connexion doit tenir compte des conditions environnementales dans lesquelles le produit sera utilisé et des instructions contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur. Pièce jointe à la fin de ce document.

Conditions environnementales normales :

- lesdites conditions apparaissent, par exemple: dans les locaux d'habitations, bureaux, salles de spectacles et théâtres, salles de classe (à l'exception de certains laboratoires), etc.

Conditions environnementales à risque accru :

- les environnements à risque accru sont : salles de bains et douches, cuisines, garages, caves, saunas, zones de logements des animaux domestiques, salles d'opération dans des hôpitaux, stations de hydrophore, stations d'échangeur de chaleur, espaces limités par des surfaces conductrices, terrains de camping, terrains ouverts et similaires.

Dans les locaux et les espaces présentant les conditions à risque accru, il faut utiliser les dispositifs de mise hors tension automatique du produit endommagé, par exemple les disjoncteurs différentiels de sécurité.

Disjoncteurs différentiels de sécurité :

- il est recommandé de les utiliser dans les salles de bains, cuisines, garages et caves,

- Il est obligatoire de l'utiliser dans les piscines, douches, saunas, chantiers de construction, l'installation d'alimentation électrique en plein air, exploitations agricoles et horticoles, campings et véhicules de loisirs et dans les pièces à risque d'incendie.

Les disjoncteurs différentiels de sécurité ne sont qu'un complément à la protection contre des contacts directs, ils ne peuvent pas être le seul moyen de protection. Leur tâche consiste à compléter la protection en cas d'inefficacité d'autres moyens de protection contre les contacts directs ou si l'utilisateur ne faisait pas attention. Lors de la connexion, respecter les consignes de sécurité d'utilisation, par exemple: la hauteur minimale au-dessus du sol sur lequel l'équipement électrique peut être installé.

Consignes générales concernant la connexion en toute sécurité:

- la connexion ne doit être effectuée que par électricien possédant les habilitations et l'expérience professionnelle,
- respecter les règles de sécurité et de santé au travail lors de la connexion,
- le raccordement électrique et le réglage de moteurs doivent être faits conformément à la notice du fabricant de moteurs livrée avec le produit / disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous.

Une description détaillée des conditions de protection contre les chocs électriques qui doivent être remplies par l'installation électrique qui doit alimenter le produit.

Selon les normes en vigueur dans un pays donné. Dépend des récepteurs utilisés et de la configuration de contrôle.

Classe de puissance	Ce que nous alimentons	Type d'installation	Protection contre les surintensités	Protection contre les chocs électriques
Les appareils de classe I ont une isolation de base qui offre une protection contre les contacts directs. De plus, pour assurer une protection contre les contacts indirects (protection contre les défauts ou protection supplémentaire), une connexion à la borne de protection de l'appareil, au conducteur de protection (PE) ou au conducteur neutre de protection (PEN) est utilisée. Grâce à cela, vous obtenez :	230V ~ moteur avec le contrôleur	Il est nécessaire d'utiliser une installation 230V ~ 3 fils (conducteur de protection, conducteur neutre et phase)	Fusible adapté à la puissance du récepteur	Disjoncteur différentiel de courant
	Appareils de classe I			
1. protection par coupure automatique de l'alimentation électrique par l'utilisation de dispositifs appropriés 2. limiter les tensions de contact à des niveaux ne dépassant pas la valeur de tension de contact sûre (UL) établie pour des conditions environnementales données.	Moteur 24V alimenté par un convertisseur 230V / 24V	Il est nécessaire d'utiliser une installation 230V ~ 3 fils (conducteur de protection, conducteur neutre et phase)	Fusible adapté à la puissance du récepteur	Disjoncteur différentiel de courant
	Appareil de classe I			
Les équipements de classe II se caractérisent par l'utilisation d'une isolation renforcée, qui assure une protection contre les contacts directs et indirects. Une autre façon d'assurer la protection contre les chocs électriques dans les appareils de la classe de protection II est l'utilisation d'une isolation de base et supplémentaire. Comme une isolation renforcée ou supplémentaire est utilisée, il n'est pas nécessaire de connecter le boîtier de l'appareil avec le conducteur de terre de protection, et il est possible d'alimenter des appareils de cette classe, par exemple via des câbles à deux conducteurs avec des connecteurs IEC C7. Les appareils de la classe de protection II sont marqués, par exemple sur une plaque signalétique, avec un symbole approprié (le carré dans un carré)	Moteur 24V alimenté par un convertisseur 230V / 24V	Il suffit d'utiliser une installation 230V ~ 2 fils (neutre et phase)	Fusible adapté à la puissance du récepteur	Disjoncteur différentiel de courant
	Appareils de classe II			

Le raccordement électrique et le réglage de moteurs doivent être faits conformément aux notices des fabricant de moteurs. Les notices sont livrées avec le produit et disponibles sur les sites Internet de fabricants de moteurs ainsi que sur le site Internet

www.selt.com → NOS PRODUITS → AUTOMATISMES



Le moteur est doté d'un interrupteur thermique qui arrête l'alimentation après environ 2 minutes de fonctionnement continu pour le protéger contre la surchauffe (en fonction des conditions extérieures). Après extinction par protection thermique, attendez qu'elle refroidisse. Le temps d'attente dépend du type de moteur et de la température ambiante (généralement après environ 16 minutes, la protection thermique doit s'éteindre).

5.6 CONTRÔLE



Si le point de contrôle est laissé dans son emplacement initial, seul le cadre d'angle doit être percé et l'antenne externe doit être serrée.

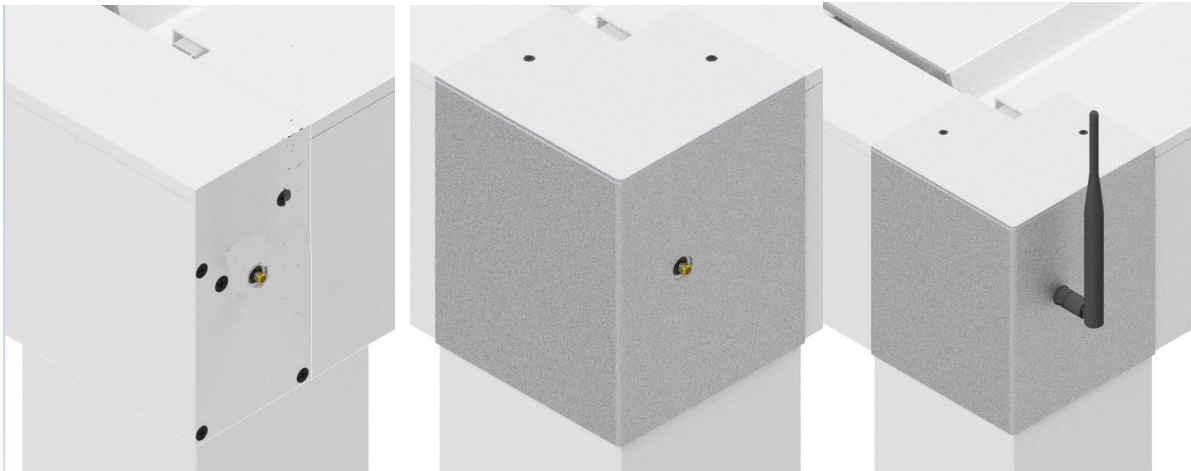


Fig. 35 Vue extérieure du module de contrôle d'usine dans l'angle de la pergola

- gauche - vue extérieure du filetage de l'antenne du contrôleur
- au milieu - vue du filetage du contrôleur de pergola DC après l'installation de la lunette percée (note : vous devez percer la lunette vous-même - en fonction de la position du filetage - voir les instructions d'installation)
- à droite - vissage de l'antenne externe sur la lunette (à faire par le client)



La télécommande est préinstallée dans la barre d'entraînement dans l'emballage de l'alimentation électrique. Une fois retirée, la fixation magnétique fournie peut être mise en place. Serrez l'anneau magnétique à l'aide de la goupille fournie à l'endroit souhaité. Le dos du boîtier est équipé d'un aimant interne qui permet à la télécommande d'être attirée sur le support par le champ magnétique.

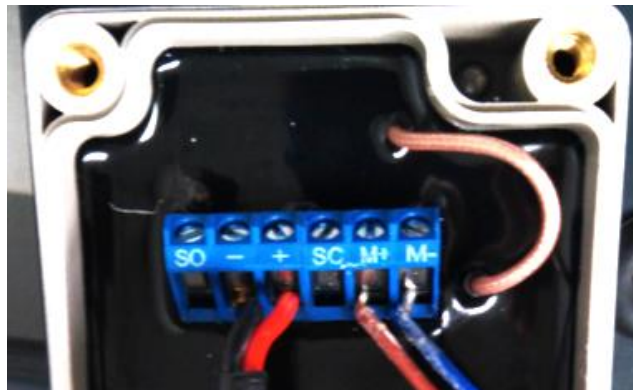
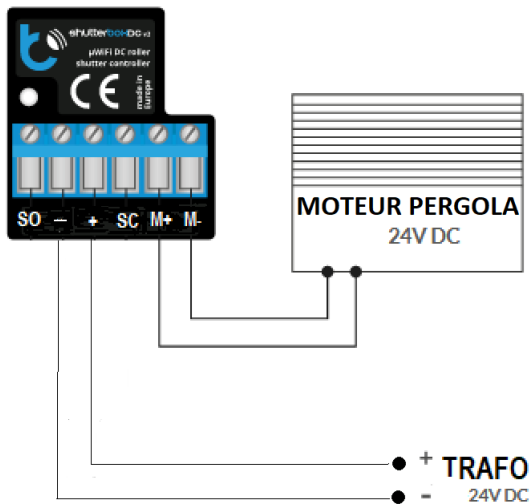


Fig. 36 Schéma de câblage de l'unité de commande Pergola DC (fabriquée par SELT en usine)

La programmation de la commande (affectation des télécommandes, des capteurs météorologiques et d'autres commandes) doit être effectuée conformément aux instructions du fabricant de la commande.

Étiquetage du faisceau de câbles pour un moteur 24V= avec capteur Hall (version à six fils) :

Fil d'alimentation :

En connectant (+) au fil marron et (-) au fil bleu, on obtient l'éjection du piston.

En connectant (-) au fil marron et (+) au fil bleu, on obtient la rétraction du piston.

noir - Alimentation du capteur Hall (non utilisé)

rouge + Alimentation du capteur Hall (non utilisé)

vert - Sortie A du capteur Hall (non utilisé)

blanc - Sortie B du capteur Hall (non utilisé)



Il est essentiel d'isoler les fils non utilisés du faisceau de câbles.

Connexion des câbles du moteur à l'intérieur du contrôleur PergolaDC (Fig. 36):

RACCORDEMENT DU MOTEUR AVEC CAPTEUR DE HALL à l'unité de contrôle Pergola DC	MOTEUR + M+	MOTEUR – M-	HALL +	HALL –	HALL1 out	HALL2 out
SITO 24V=	marron	bleu	rouge (sans connectio n)	noir (sans connection)	vert (sans connection)	blac (sans connection)

Note : les caractères gras indiquent la description telle qu'elle se trouve sur les bornes bleues de l'unité de commande PergolaDC.

Actions requises lors de l'installation et du raccordement du câblage du contrôleur PergolaDC :

- avant d'installer le contrôleur, il faut couper la tension du circuit alimenté ; il faut se rappeler que tous les travaux d'installation doivent être effectués en coupant la tension d'alimentation (en coupant le fusible d'installation du circuit d'alimentation ou en débranchant l'alimentation de la prise de courant),
- le contrôleur doit être monté dans un endroit protégé des conditions environnementales défavorables, à l'abri de l'accès de tiers - dans une boîte encastrée ou à l'intérieur du boîtier de l'appareil contrôlé,
- les éléments métalliques (fils, pièces du boîtier) réduisent la portée de l'appareil et, partant, le confort d'utilisation confort d'utilisation,
- il est conseillé de fixer l'appareil dans une position stable et immobile,
- se référer au schéma et procéder à l'assemblage du contrôleur,
- faire particulièrement attention aux marquages sur le connecteur du contrôleur,
- commencez par connecter les fils d'alimentation du transformateur 24V DC dédié aux broches : (+) et (-),
- Ensuite, connectez le moteur aux broches marquées "M+" et "M-" ; l'ordre dans lequel les fils du moteur sont connectés n'a pas d'importance au stade de l'installation - la direction du mouvement peut être définie à un stade ultérieur de la configuration du contrôleur,
- s'assurer que l'appareil a été raccordé conformément au schéma de câblage et qu'il n'y a pas d'éléments métalliques à proximité du contrôleur qui pourraient accidentellement court-circuiter les contacts, mettre l'appareil en marche en appliquant la tension d'alimentation (en enclenchant le fusible du circuit de l'alimentation ou en branchant l'alimentation sur la prise de courant).

Commande par télécommande dédiée :

La télécommande est déjà pré-affectée à l'unité de commande PergolaDC. Si la télécommande est remplacée, elle doit être réaffectée à partir de l'application.

Contrôle par une application dédiée :

Téléchargement obligatoire de l'application gratuite wBox. Pour les appareils Android, l'application est disponible dans la boutique Play. Pour les appareils iOS, l'application est disponible dans l'App Store.

À l'aide de votre téléphone portable ou de votre tablette, connectez-vous au réseau sans fil de votre appareil. Pour ce faire, allez dans les paramètres de votre smartphone ou tablette, puis dans la configuration du réseau WiFi et trouvez le réseau nommé "shutterBoxDC_v2-xxxxxxx", où xxxxxxxxxx est le numéro de série de l'appareil. Connectez-vous à ce réseau. Vous pouvez également effectuer la configuration à l'aide du navigateur Web de votre téléphone/tablette. Après vous être connecté au réseau sans fil du contrôleur, activez votre navigateur et allez à l'adresse suivante : www.blebox.eu. Continuez à suivre les instructions du fabricant du pilote.

5.7 MISE EN MARCHÉ ET RÉGLAGE

Recommandations et actions:

- lors du montage, régler les positions finales des lames (position fermée et ouverte),
- la personne qui règle les fins de course doit avoir des connaissances et expérience dans ce domaine,
- le réglage des fins de course doit être effectué conformément au manuel du moteur ; à chaque réglage, en raison de la nécessité d'opérer au niveau des lames et des mécanismes, soyez particulièrement prudent,
- avant de démarrer le produit, des mesures électriques doivent être effectuées dans un premier temps afin de vérifier l'efficacité de la mise à zéro du produit et du système électrique par une personne habilitée,

- vous ne devez pas démarrer le moteur d'entraînement sans vérifier le bon montage du produit,

Lors de la mise en service du toit mobile, une attention particulière doit être portée à :

- rotation correcte et uniforme des lames mobiles du toit.
- activation correcte des fins de course



Un réglage non autorisé des positions finales, par une personne non formée, peut entraîner des blessures ou la mort, ainsi que le produit.



L'indication de l'angle d'inclinaison de la lame dans l'application est approximative. L'erreur de mesure est influencée par la méthode de contrôle (transition entre les paliers d'inclinaison ou de zéro à un palier prédéfini) et le montage excentrique de l'axe de la lame qui génère une inertie supplémentaire et une modification de la vitesse de rotation.

Résolution des problèmes de contrôle Pergola DC

Constats	Causes possibles	Solutions
Le produit motorisé ne fonctionne pas.	Le câblage est incorrect.	Contrôler le câblage de Pergola DC et le modifier si besoin. L'antenne du boîtier de commande doit se trouver à l'extérieur du produit et être connectée au boîtier de commande de la manière spécifiée par le fabricant du boîtier de commande.
	La pile du point de commande Pergola DC est faible.	Contrôler si la pile est faible et la remplacer si besoin. (2 piles AAA 1,5V).
	Le point de commande n'est pas compatible.	Contrôler la compatibilité et remplacer le point de commande si besoin
	Le point de commande PergolaDC utilisé n'est pas enregistré dans le récepteur	Utiliser un point de commande enregistré ou enregistrer ce point de commande.

5.8 UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME

Exploitation du système – opérations interdites

- En cas de défaut ou de suspicion de défaut, il est recommandé d'arrêter l'utilisation du produit.
- Signalez la panne au fournisseur / à l'installateur du système.
- Cessez l'utilisation du dispositif en cas des signes d'usure ou d'endommagement du câblage électrique et signalez immédiatement les réserves au fournisseur direct.
- Ne restez pas dans la zone de travail du toit mobile lors du fonctionnement du système.
- N'utilisez pas un système défectueux ou incomplet. L'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner la perte de la garantie,
- Il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de protection contre l'électrocution et contre l'incendie,
- Il est interdit de dépasser les paramètres du fonctionnement du produit définis et spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle,
- Ne laissez aucun objet tranchant ou pièce en saillie à proximité du système, qui peuvent s'accrocher et le rayer.
- Utilisation non-conforme avec DTE
- Ne laissez pas les volets latéral ouverts à la vitesse du vent de plus de 49 km/h

Personnes destinées au service

- Ne laissez pas les enfants jouer avec des éléments pour l'exploitation du système, par exemple avec les télécommandes ou les interrupteurs.
- Tenez la télécommande hors de portée des enfants.

Espace de travail de la pergola SB350: risque d'écrasement, de cisaillement et de rester coincé

- Ne touchez pas aux pièces mobiles lors de la fermeture ou de l'ouverture du toit mobile. Cela peut entraîner l'écrasement, le cisaillement, le risque de rester coincé, le coincement entre, par exemple, des lames et d'autres éléments structurels du système.
- Aucun obstacle qui pourrait perturber son fonctionnement ou provoquer son endommagement ne peut pas se trouver dans l'espace du travail du toit mobile
- Si, pendant le mouvement, les lames rencontrent un obstacle, il faut d'abord ouvrir légèrement le toit, puis retirer l'obstacle.
- Ne restez pas dans l'espace du mouvement rotatif de lames pendant leur fonctionnement.
- Lors de la rotation des lames, aucun obstacle ne peut pas se trouver dans leur zone (câbles, brindilles, etc.).
- Il est interdit de mettre les mains entre les lames en mouvement et de mettre les doigts entre les profilés et mécanismes d'entraînement.

Les produits commandés automatiquement peuvent démarrer automatiquement. Lors de tout travail lié au produit, le produit doit être immobilisé en permanence afin qu'il ne puisse pas être démarré accidentellement. Assurez-vous qu'aucune situation dangereuse ne se produise.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME

6.1 UTILISATION DU SYSTÈME CONFORMÉMENT À SA DESTINATION

Le système doit être utilisé conformément à sa destination prévue par le fabricant. Si le système est utilisé et modifié d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation, le fabricant du système a des raisons de ne pas accepter les revendications de garantie.

Les pergolas SB350 fabriquées par SELT Sp. z o.o. ne nécessitent aucun entretien particulier. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du fabricant garantit à l'utilisateur le bon fonctionnement du produit.

Si le produit est utilisé d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation ou modifié sans l'autorisation SELT Sp. z o.o., son utilisation est alors considérée comme incorrecte.

Toute modification arbitraire affectant la sécurité d'exploitation du produit est inacceptable.

L'utilisation correcte du produit comprend:

- l'utilisation normale ou utilisation prévisible qui n'inclut pas, par exemple, le risque pris par l'utilisateur intentionnellement ou consciemment.
- l'application de valeurs des paramètres de travail acceptables,
- le respect des recommandations relatives à l'exploitation,
- la réalisation de révisions et d'opérations de maintenance périodiques du produit,
- le respect des exigences définies dans la section "Contrôle de l'utilisation sûre du produit", les données incluses dans la section "Spécification technique".

Dans le cas de l'utilisation incorrecte:

- le produit peut mettre en danger les personnes utilisant le produit
- le produit sera exposé à des endommagements,
- cela peut avoir l'impact négatif sur sa fonctionnalité,



ne pas utiliser le système pendant les opérations de maintenance ou de réparation, ainsi que dans les autres cas indiqués par le fabricant



Les gouttières sont livrées par le fabricant en tant que les éléments étanches.

L'étanchéification des joints entre les gouttières lors de l'assemblage appartient à l'acheteur et n'est pas couverte par la garantie.

Effectuer des contrôles d'étanchéité périodiques et des réparations de joints à des intervalles ne dépassant pas 6 mois.

SELT Sp. z o.o. n'assume aucune responsabilité concernant des dommages causés par une mauvaise utilisation.



L'utilisation du système hors de la vue peut causer de graves blessures et endommager le système. Dans le cas de l'utilisation dans le produit les parois latérales, le non-enroulement à la vitesse du vent de plus de 49 km/h (13,6 m/s) peut entraîner la déformation de la structure ou l'endommagement du système.

6.2 INSTRUCTION POUR LES PERSONNES NON PROFESSIONNELLES.

Les personnes non professionnelles ce sont les personnes auxquelles l'Acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.

Avant d'utiliser le produit, lisez attentivement cette documentation.

La connaissance précise de la documentation assure un fonctionnement sans défaillance du produit.

La liste d'opérations qui peuvent être effectuées par les personnes non professionnelles :

- utilisation quotidienne du produit via un interrupteur traditionnel ou une télécommande,
- contrôles continus des produits par ouverture et fermeture des languettes de toit avec observation continue de tous les éléments du produit,
- confier les contrôles techniques, les réparations et le nettoyage du produit à un installateur spécialisé.

6.3 RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS

Description du risque résiduel

Le facteur de risque	Description de la procédure correcte
Accident	<ul style="list-style-type: none"> - débrancher le produit de l'alimentation électrique, - faire les gestes de premiers secours pour les blessés - appel au secours, tél 112
Défaillance du produit (danger)	<ul style="list-style-type: none"> - débrancher le produit de l'alimentation électrique, - retirer les utilisateurs de la zone dangereuse, - en cas d'incendie, n'utiliser que des extincteurs de classe ABC, - avertir les pompiers, si nécessaire, - avertir la société de services - si la panne ne provoque que le blocage du produit sans risques supplémentaires - voir le point « Défaillance du produit (blocage) »
Défaillance du produit (blocage)	<ul style="list-style-type: none"> - débrancher le produit de l'alimentation électrique. - effectuer un contrôle visuel externe pour la présence d'éléments étrangers dans les lames ou l'entraînement, - vérifier que les parties visibles des câbles ne présentent pas d'endommagement de l'isolement ou de rupture de continuité, - en l'absence de raisons visibles, vérifier le point "surchauffe moteur" - informer le fournisseur pour une solution
Vent fort (plus de 45 km/h)	<ul style="list-style-type: none"> - pour les structures avec les côté non couverts, nous recommandons d'utiliser un capteur de vent qui ouvrira les lames pour réduire la pression entre les surfaces du groupe de lames - pour les structures avec les côtes couverts, nous recommandons l'utilisation d'un capteur de vent qui fermera les lames, ce qui est plus avantageux en termes de résistance de l'ensemble de la structure au vent. La valeur de la vitesse du vent est déterminée en fonction de la classe de vent pour une structure donnée.
Chutes de neige et glaçage	<ul style="list-style-type: none"> - en cas de chute de neige, mettre les lames en position ouverte - en hiver, en cas de risque de chute de neige et de givrage des lames, il est conseillé d'ouvrir les lames en position verticale. - il est possible d'utiliser un contrôleur automatique, qui ouvrira automatiquement les lames pour des températures proches des températures négatives et de la pluie ou des chutes de neige. <p>ATTENTION S'il reste de la neige ou de la glace sur les lames, des dommages mécaniques peuvent survenir. Il est recommandé d'utiliser un moteur avec un capteur de surcharge.</p>
Fortes précipitations	<p>Le système est adapté pour protéger contre la pluie (pour une intensité de précipitations spécifique). Laissez les lames en position ouverte en cas de fortes pluies.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les entraînements ont un indice de protection contre les facteurs externes, au moins IP65, et sont également montés sous un capot (toit). Par conséquent, la protection contre les chutes de gouttes n'importe quel angle est assurée, mais faites attention à la position du câble d'alimentation de manière à ce que les gouttes de pluie ne coulent pas le long du câble vers le moteur
Choc électrique	<p>L'installation électrique doit être réalisée conformément aux normes en vigueur dans un pays donné.</p> <ul style="list-style-type: none"> - câbles électriques à double isolation et une gaine supplémentaire qui protège les câbles mécaniquement et contre les rayons UV - protection contre les courants résiduels
Court-circuit dans l'installation et incendie	<ul style="list-style-type: none"> - câbles de section appropriée adaptée à la puissance des récepteurs et à la protection contre les surintensités choisie - fusible de surintensité selon la puissance des récepteurs
Surchauffe du moteur	<p>Le moteur est conçu pour fonctionner par intermittence pour refroidissement.</p> <p>Le moteur est équipé d'un interrupteur thermique.</p> <p>REMARQUE : Cela s'applique au moteur Picolo XL 230 V, pour les moteurs à courant continu, il n'y a généralement pas de fusible thermique, le contrôleur doit donc assurer une durée de fonctionnement limitée.</p>
Système de contrôle défectueux (moteur)	<p>Le risque résultant d'un éventuel endommagement des composants du système de commande.</p>

	<p>Possibilité de court-circuit à l'entrée de l'appareil</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection contre les surintensités de la ligne électrique sera activée. <p>Dommages possibles aux contacts du relais, court-circuit des deux contacts du contrôleur</p> <ul style="list-style-type: none"> - le moteur à courant alternatif reçoit une tension simultanément pour le mouvement de montée et de descente, de sorte que : une puissance supérieure à la puissance nominale est fournie au moteur ; le moteur ne sort pas / rétracte l'arbre mais "fredonne" ; le moteur surchauffe et la protection thermique se déclenche. <p>Cela réduit la durée de vie du moteur. Le défaut décrit ci-dessus peut se produire avec des contrôleurs typiques. Il est possible de connecter les contacts dans un système qui empêche le phénomène mentionné ci-dessus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - un court-circuit des contacts de relais du moteur à courant continu ou des interrupteurs à semi-conducteur, selon la configuration des éléments de commutation, peut provoquer un court-circuit de la ligne électrique et alors la protection contre les surintensités sera activée. - contrôle moteur défectueux - défaut de l'installation électrique
Bruit	<p>Le bruit pendant le fonctionnement du variateur ne dépasse pas 70dBA. Typiquement, il est compris entre 50 et 60 dBA lorsqu'il est mesuré à une distance de 1 m.</p> <p>Le bruit est généré lors du repositionnement des lames du produit.</p>
Remarques supplémentaires importantes	<p>Les données techniques se trouvent sur la plaque signalétique du moteur. L'installation des pièces du moteur doit être installée à plus de 2,5 m au-dessus du sol ou de toute autre surface à partir de laquelle le moteur est accessible.</p>

6.4. RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS

Inspections en cours

Inspection est réalisée par le client seul. SELT recommande que l'inspection soit effectuée aux intervalles indiqués ci-dessous.

Activités de base, y compris l'inspection en cours :

- Contrôle visuel et élimination courante des corps étrangers pouvant perturber le bon fonctionnement du produit et le mouvement des mécanismes (régulièrement, au moins une fois par jour, avant utilisation et après des phénomènes météorologiques violents),
- Contrôle de la perméabilité du drainage (option dans le cas des gouttières) - une fois par semaine et après des averses soudaines,
- Élimination des impuretés des gouttières (option dans le cas des gouttières) - une fois par semaine et après des averses soudaines,
- Inspection visuelle et élimination continue des polluants phytosanitaires (immédiatement après constatation),
- Si vous constatez un défaut, débranchez le produit de l'alimentation électrique et faites-le réparer immédiatement,
- Observer l'ouverture et la fermeture des lames en observant en permanence tous les éléments du produit - en fonction de la fréquence d'utilisation - au moins une fois par semaine,
- Avant l'inspection en cours dans le domaine de l'approche des parties mobiles et électriques du produit, déconnecter le produit de l'alimentation électrique (en particulier de manière à empêcher le démarrage du produit par l'automatisation),
- Si le produit est placé à une hauteur de plus de 2,5 m, il est recommandé que les activités ci-dessus soient effectuées par une équipe spécialisée.

Contrôles techniques

Il est réalisé par SELT ou par un installateur spécialisé sur demande à titre onéreux après expiration de la période de garantie. Le périmètre est à chaque fois déterminé par une équipe de montage spécialisée, et l'exécution est confirmée par un protocole de service.

Nettoyage



Avant de commencer le nettoyage, le produit doit être débranché de l'alimentation électrique.

Nettoyage des éléments en métal /en aluminium:

- Il est recommandé de nettoyer les surfaces en métal / en aluminium légèrement sales avec de l'eau avec addition des agents nettoyants doux, à l'aide d'un chiffon en coton doux, rincez toujours après le nettoyage (si nécessaire)
- Éliminer la contamination phytosanitaire (immédiatement après avoir remarqué).

Actions interdites lors du nettoyage du produit :

- Ne pas utiliser le nettoyeur pression, ainsi que les détergents, éponges et solvants, par exemple de l'alcool et de l'essence !
- Il est interdit d'utiliser des détergents avec addition de chlore, d'ammoniaque, de kérosène, d'acétone et d'agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi que son voisinage, car cela entraînerait un risque de corrosion.
- Ne jamais utiliser des outils tranchants (par ex. les brosses métalliques), les produits de nettoyage provoquant les rayures (par exemple, poudres à récurer, pâtes).
- Ne pas tenir ou tirer fortement le système ou ses composants individuels.
- Ne remplacez pas les éléments endommagés par des substituts ! Utilisez des pièces de rechange d'origine !
- Il faut s'assurer que l'eau n'entre pas dans le moteur.
- Ne pas déformer les lames.
- Après le nettoyage, branchez l'alimentation (contrôle) et testez le système. Faites attention au fonctionnement du système et en cas de comportement ou de bruits inhabituels, signalez le problème au fournisseur immédiat.

Réparations

Chaque fonctionnement incorrect / inhabituel du système ou les sons incorrects de son fonctionnement nécessitent une intervention de l'utilisateur et une notification à un installateur spécialisé. Les réparations sont effectuées par SELT Sp. zoo. ou une équipe de montage spécialisée sur la base d'un accord séparé.

7 RÉCLAMATIONS / DÉFAUTS TECHNIQUES**7.1 RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)**

Une réclamation concernant un produit ne peut être faite que par une entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.

Les conditions et le mode de traitement des réclamations sont précisés dans les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente. Les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com.

Le Client introduit une réclamation sur le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et détaillée.

Le formulaire de réclamation soumis autrement que via la Plateforme B2B, incomplet ou lacunaire, y compris sans le numéro de facture, de commande ou de contrat spécifié, ne sera pas pris en considération.

7.2 DÉFAUTS TECHNIQUES

En cas de défaillance du système:

- si cela est possible, plier le toit mobile et mettre l'équipement hors service.
- signaler immédiatement un défaut du produit à l'équipe de montage spécialisée appropriée.

8 DÉMONTAGE / VALORISATION / ÉLIMINATION DU PRODUIT



Un démontage incorrect du système peut entraîner des blessures graves et endommager le système. Le démontage du système doit être confié à une équipe de montage suffisamment spécialisée ou à une personne ayant une formation et des connaissances appropriées en matière de santé et de sécurité dans le domaine de la récupération.

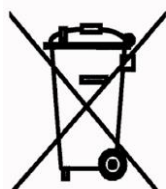
a) Élimination des équipements électriques et électroniques usagés

Po zakończeniu żywotności wyrobu, w celu jego likwidacji, konieczne jest jego rozebranie oraz posegregowanie poszczególnych materiałów i elementów zgodnie z Rozporządzeniem Ministra Klimatu z dnia 2 stycznia 2020 r. w sprawie katalogu odpadów.

Ważne informacje na temat utylizacji:

Après la fin de la vie du produit, afin de l'éliminer, il est nécessaire de le désassembler et de séparer les différents matériaux et éléments conformément au Règlement du Ministre de l'Environnement du 2 janvier 2020 sur le catalogue des déchets/

Informations importantes sur la valorisation :



Conformément aux dispositions de la loi du 11 septembre 2015 relative aux déchets d'équipements électriques ou électroniques, il est interdit de regrouper des déchets des équipements avec d'autres déchets marqués du symbole de la poubelle barrée d'une croix pour déchets municipaux. Un utilisateur qui veut se débarrasser de l'équipement électronique ou électrique est obligé de le retourner au point de collecte pour le matériel utilisé.

Les obligations légales ci-dessus ont été introduites afin de limiter la quantité de déchets générés par les déchets d'équipements électriques et électroniques et d'assurer un niveau adéquat de collecte, de valorisation et de recyclage. Dans l'équipement il n'y a pas de composants dangereux qui ont un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Loi du 11 septembre 2015 sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (J.O. polonais 2020 pos. 1893 modifié)
2	Catalogue de déchets	Règlement de Commission (CE) n° 574/2004 du 23/02/04 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Rozporządzenie Ministra Klimatu z dnia 2 stycznia 2020 r. w sprawie katalogu odpadów (Dz. U. 2020, pos. 10) Règlement du Ministre de l'Environnement du 2 janvier 2020 sur le catalogue de déchets (J.O. polonais 2020 pos. 10)

b) Valorisation des piles usages

Conformément aux dispositions de la loi du 24 avril 2009 relative aux piles et accumulateurs, l'**Utilisateur Final** est tenu de remettre les déchets de piles usées, qui ne sont plus une source d'énergie, à la **collecte** des déchets de piles ou au lieu de réception. Il est interdit de placer les déchets de piles avec d'autres déchets dans la même poubelle.

Pour éviter la contamination de l'environnement et causer un éventuel danger pour la santé humaine et animale, la pile usée doit être jetée dans une poubelle appropriée à des points de collecte désignés.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Déchets des piles et des accumulateurs	2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs et abrogeant la directive 91/157/CEE	Loi du 24 avril 2009 sur piles et les accumulateurs (J.O. polonais 2020 pos. 1850)

9 MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT PAR MARQUE CE

9.1 CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC NORME CE

La structure sûre de la Pergola SB400 est conforme aux normes EN 13659 : 2015 (toiture) et EN-1090-1 (structure porteuse de la classe EXC2).

POUR MAINTENIR CET ÉTAT ET POUR ASSURER UNE UTILISATION ET UNE MAINTENANCE DU SYSTÈME EN TOUTE SÉCURITÉ, VEUILLEZ SUIVRE LA NOTICE D'INSTALLATION, LA NOTICE D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT SÛR.

9.2 INFORMATIONS JOINTES AU MARQUAGE CE

a) marquage sur le produit:



b) marquage sur les documents joints

<p>SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLAND 23</p>
<p>Pergola à lames orientables extérieure Pergola SB350 24V/ DC Puissance 43 W 20 / JO / 2022</p>
<p>EN 13659 Store conte soleil pour utilisation extérieure. Résistance à la charge du vent : classe 3 DWU 162 / S / 2022</p>

<p>SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLAND 23</p>
<p>EN 1090-1 Éléments en acier et en aluminium et kits de construction - Pergola SB350 DWU 45/P/2022</p>

10 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site www.selt.com. En l'absence d'accès au site SELT Sp. z o.o. les conditions de garantie peuvent être obtenues auprès d'un représentant commercial de SELT Sp. z o.o.

10.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

SELT Sp. zoo. n'est pas responsable et n'accorde pas la garantie en cas de

- Les dommages à l'équipement causés par un transport autre que le transport SELT.
- Les dommages à l'équipement créés suite à un stockage, une installation ou une maintenance non conformes au manuel d'utilisation et d'entretien, à la notice d'utilisation ou aux instructions du fournisseur, sauf si ces activités ont été réalisées par le Fournisseur ou aux risques et périls du Fournisseur.
- Les dommages résultant de la modification du système, sauf si la modification a été effectuée par le Fournisseur à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Les dommages secondaires résultant de l'utilisation de l'appareil malgré la découverte du défaut d'origine, sauf si le fournisseur en était averti et a recommandé la poursuite de l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison de dommages mentionnés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération.
- Défauts dus à l'âge et à l'usure normale des pièces du produit.
- Dommages mécaniques et électriques causés par la faute de l'utilisateur.
- Les dommages résultant d'un montage incorrect du produit, effectué par une société autre que le Fournisseur
- Utilisation d'ancrages trop faibles ou fixation à la base (sous-structure) avec une capacité de charge insuffisante (paramètres).
- Les dommages résultant de la réparation arbitraire.
- Les dommages résultant de l'utilisation du système dans des conditions météorologiques inappropriées (au-delà de la portée spécifiée dans le manuel).
- Les dommages causés par les conditions météorologiques anormales (foudre, tempête, grêle, eau, feu).
- Dommages résultant d'accidents et d'événements imprévus.
- Les bruits caractéristiques du fonctionnement du système qui apparaissent lors de la rotation des lames (c'est une caractéristique du produit).
- Les fuites d'eau résultant de la fermeture incomplète de pièces mobiles ou de fortes pluies.
- L'absence d'étanchéité à l'eau résultant de l'emplacement, de la méthode de finition, de l'installation et des joints ainsi que des conditions météorologiques extrêmes ayant un impact majeur sur l'étanchéité à l'eau du produit.
- Fuites ou fuites entre les gouttières et l'ossature, car le scellement des gouttières entre les gouttières est effectué par le client.
- De l'eau provenant de la condensation qui peut apparaître sur la surface inférieure des lames.
- Formation de gouttes d'eau sur les poutres, les poteaux ou les lames, tant qu'elle ne résulte pas d'un défaut du produit, à condition de consulter l'installateur qui évaluera si cela est dû à un défaut de montage ou à un défaut du produit .
- Les projections d'eau au niveau des sorties des trous d'évacuation, dues à la spécificité de leur forme, ne peuvent être totalement évitées.
- Les dommages résultant d'un nettoyage inadéquat à l'aide d'instruments inadéquats, de substances corrosives et abrasives.
- Les polluants atmosphériques et phytosanitaires et les salissures causées par les animaux.
- La contamination du revêtement de peinture en milieu urbain exposé à la pollution (smog, fumées, pluies acides, poussières).
- Les dommages causés par l'influence d'autres produits, objets ou accessoires suspendus non prévus par SELT
- Déformation et détérioration de la structure, notamment des lames, provoquées par la charge occasionnée par l'utilisateur (debout, en mouvement ou suspendu au produit).
- Les différences de couleurs des pièces pouvant survenir dans le processus de production.
- La décoloration des éléments exposés à des conditions météorologiques extrêmes.
- La corrosion des composants utilisés dans un environnement avec une teneur élevée en sel marin dans l'air.
- Les éventuelles fissures de vitrage dues à des dommages mécaniques à la suite d'un mauvais assemblage de la pergola ou causés par un chauffage irrégulier résultant de l'emplacement de l'installation de la pergola.
- Les différences d'angle de fermeture du toit mobile, qui peuvent être d'environ 5 °, et sont une caractéristique naturelle du système en raison des tolérances technologiques dans la fabrication des éléments.
- Les dommages causés par la mise en service par le gel et d'autres conditions naturelles.
- Dommages causés par la neige résiduelle sur les lames - en cas de chute de neige, le toit doit être ouvert.

- Dommages résultant de l'activation du mécanisme de rotation des pales dans des vents dépassant 3 classes de vent (49 km/h) et laissant les lames fermées dans des vents dépassant la classe susmentionnée.
- Dommages causés par l'utilisation d'équipements et de revêtements de sol non destinés à un usage externe sous le produit.
- Une flexion des poutres structurelles ne dépassant pas les valeurs spécifiées dans les normes PN-EN 1090-1 et Eurocode 9 qui sont une caractéristique structurelle naturelle du système.
- Les dommages ou les déformations dues à non enroulement des parois latérales à la vitesse du vent de plus de 49 km/h)
- Les stagnants possibles et l'écoulement de l'eau réstant dans les gouttières des lames

Selt n'est pas responsable:

- Du produit dans lequel l'autocollant CE a été enlevé ou est illisible,
- Du produit dans lequel les pictogrammes fournissant des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité ont été enlevés,
- De mauvaise utilisation du produit ou non conforme à sa destination prévue,
- Des dommages causés par les fluctuations de tension dans le réseau si elles dépassent 5%,
- Pour éviter la surchauffe du produit, des sources de chaleur, telles que des barbecues ou un feu ouvert, ne peuvent pas être situées sous la pergola.
- SELT Sp. zoo. n'est également pas responsable des événements résultant du non-respect de cette documentation, ainsi que des conséquences d'événements que l'installateur, l'investisseur ou une équipe de montage spécialisée devrait prendre en compte lors de l'investissement ou des travaux effectués.

Indépendamment de ce qui précède, l'étendue de la responsabilité de SELT Sp. zoo. est limitée et résulte du contrat conclu avec l'acheteur du produit.

ATTACHEMENT NO 1 (NOTICE DU MOTEUR 24VDC)